



**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES FORESTIERES**

UNITE DE COORDINATION NATIONALE REDD+

**STRATEGIE DE COMMUNICATION DU
PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION
A LA REDD+**

Juillet 2016



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LA DEFINITION DES CONCEPTS	5
RESUME EXECUTIF ...	10
INTRODUCTION	11
CHAPITRE PREMIER : Le Rappel du contexte du projet de soutien à la préparation à la REDD+	15
1.1. Le contexte international de la REDD+	16
1.2. Le contexte spécifique du Togo	17
1.3. Les objectifs du projet de soutien à la préparation à la REDD+	18
1.4. Les composantes du projet.....	18
1.5. L'état d'avancement du processus REDD+ au Togo	19
CHAPITRE 2 : La méthodologie d'élaboration de la stratégie de communication	22
2.1. La recherche documentaire	23
2.2. L'évaluation et l'analyse des besoins en communication	23
2.3. La rédaction du draft de stratégie de communication.....	24
2.4. La finalisation du document	24
2.5. L'organisation d'un atelier de validation	24
CHAPITRE 3 : La stratégie de communication	25
3.1 L'analyse des besoins en communication des différents secteurs et de comportements à promouvoir dans le cadre de la REDD+	26
3.2. L'analyse des audiences et obstacles par rapport à l'atteinte des objectifs du P-REDD+ ..	33
3.3. Les grands principes de la stratégie de communication.....	37
3.4. Le choix de l'approche de la communication pour un changement social et de comportements	38
3.5. Les différentes approches de la stratégie	39
CHAPITRE 4 : Le plan de communication	43
4.1. Les objectifs de la communication du P-REDD+.....	44
4.2. Les résultats attendus	44
4.3. Les axes de la communication.....	45
4.4. Les messages à diffuser à l'endroit des différentes cibles	56
CHAPITRE 5 : Le dispositif de mise en œuvre de la stratégie de communication	81
5.1. La cellule de mise en œuvre de la stratégie de communication	82
5.2. Le mécanisme de suivi- évaluation	83
CHAPITRE 6 : Le budget de la stratégie de communication	84
CONCLUSION	92

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANGE	Agence Nationale de Gestion de l'Environnement
BM	Banque mondiale
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CLDD	Commission Locale de Développement Durable
CNDD	Commission Nationale de Développement Durable
CN-REDD+	Comité Nationale REDD+
CVD	Comité Villageois de Développement
CDQ	Comité de Développement de Quartier
CTOP	Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières
DC	Directeur de Cabinet
DE	Direction de l'Environnement
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DPERF	Direction Préfectorale de l'Environnement et des Ressources Forestières
DRF	Direction des Ressources Forestières
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCPF	Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier
GNT	Groupe National de Travail
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Coopération Allemande)
GES	Gaz à effet de serre
IEC	Information, Education, Communication
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat)
JVE	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
MERF	Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
MRV	Mesure Rapportage et Vérification
ODEF :	Office de Développement et d'Exploitation des Forêts
OIBT	Organisation Internationale des Bois Tropicaux
ONG	Organisation non-gouvernementale
ONU REDD	Initiative Collaborative des Nations Unies sur la REDD dans les pays en développement
PIDCP	Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques

P-REDD+	Projet de Soutien à la Préparation à la REDD+
PGICT	Projet Gestion Intégrée des Catastrophes et des Terres
PTA	Plan de Travail Annuel
PTBA	Plan de Travail et Budget Annuel
ProREDD	Programme d'appui à la préparation à la REDD+ et à la réhabilitation des forêts au Togo
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
R-PP	Proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (Readiness Plan Proposal)
R-PIN	Note conceptuelle pour l'état de préparation à la REDD+ (Readiness Plan Idea Note)

LA DÉFINITION DES CONCEPTS

Nous proposons ici une définition des concepts clés utilisés dans ce document.

1. La REDD+

C'est la réduction des émissions due à la déforestation et à la dégradation des forêts et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'accroissement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement. Il s'agit d'un mécanisme incitant les pays en développement à protéger et mieux gérer leurs ressources forestières afin de contribuer à la lutte mondiale contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES). En conférant une valeur financière au carbone stocké dans les arbres, les stratégies REDD+ font en sorte que les forêts sur pied aient une valeur plus grande que celles qu'on abat. La portée de la "REDD+" dépasse la déforestation et la dégradation des forêts et prend en compte la préservation et la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone par la plantation d'arbres. Les activités de REDD+ énumérées dans la Seizième session de la Conférence des parties (Décision 1/CP.16), au paragraphe 70 sont (i) Réduction des émissions dues au déboisement, (ii) Réduction des émissions dues à la dégradation des forêts, (iii) Renforcement des Stocks de carbone forestiers, (iv) Conservation des Stocks de carbone et (v) Gestion durable des forêts.

Dans le cheminement du processus REDD+, il y a eu trois étapes :

- REDD 2005 : lors de la COP-11 (Conférence des parties) à Montréal, la définition de ce terme ne tenait compte que de la déforestation, mais avec un accent sur les Pays qui ont été déforestés, mais qui ont un taux historique de déforestation élevé.
- REDD 2007 : lors de COP-13 à Bali, le plan d'actions de Bali intègre la dégradation dans le processus ; ici encore, la REDD favorise plus les pays qui présentent des taux de déforestation élevés ;
- REDD+ 2008 : lors de COP/MOP Accra et COP-14 à Poznań, la prise en compte de la conservation et de l'aménagement forestier et concerne les pays ayant des taux historiques élevés et les pays qui ont des taux assez faibles.
- REDD+ 2010 : lors de la COP-16 à Cancun, les activités de REDD+ sont énumérées. Ces activités sont : (i) Réduction des émissions dues au déboisement, (ii) Réduction des émissions dues à la dégradation des forêts, (iii) Renforcement des Stocks de carbone forestiers, (iv) Conservation des Stocks de carbone et (v) Gestion durable des forêts.

2. La communication

Du latin *communicare*, signifiant « mettre en commun », « faire part de », « partager » et dérivé de « *communis* », c'est-à-dire « commun », la communication est l'action de communiquer, de transmettre des informations ou des connaissances à quelqu'un ou, s'il y a échange, de les mettre en commun (exemple du dialogue).

3. La stratégie de communication

La stratégie de communication est l'art de diriger et de coordonner les actions nécessaires pour atteindre les objectifs de communication. Elle consiste à déterminer les cibles auxquelles va s'adresser la communication, définir le message qui va leur être transmis, définir les objectifs de communication, choisir des supports et canaux de communication adaptés, réaliser un plan de communication et établir un budget de communication.

4. Le plan de communication

Le plan de communication est un document détaillé reprenant l'ensemble des actions de communication prévues. Le plan de communication peut également comprendre les grandes lignes des contraintes qui seront transmises aux agences prestataires dans le cadre de la mise en œuvre des actions prévues et le détail de l'allocation budgétaire pour la communication.

5. La communication interne

La communication interne est toute celle verticale et horizontale entre personnes et groupes dans une organisation. Le personnel d'une organisation étant le premier vecteur de l'image de l'organisation vers l'extérieur, il est important que la communication interne soit intégrée dans la stratégie globale de communication. Dans le cadre de la REDD+, la communication interne s'adresse à l'Unité de Coordination Nationale REDD+ et à l'ensemble des partenaires de mise en œuvre du projet notamment le MERF et ses directions techniques impliquées dans la gestion des ressources forestières, le Comité National REDD+, le Groupe National de Travail REDD+, la CNDD, les CLDD, le PGICIT, le ProREDD, l'ANGE et les PTF.

6. La communication externe

La communication externe regroupe l'ensemble des actions de communication entreprises à destination des publics externes à l'entreprise ou à l'organisation considérée.

7. La communication institutionnelle

La communication institutionnelle se focalise sur l'institution pour promouvoir son image, sa notoriété et ses idées. A la différence du discours commercial qui vise essentiellement la vente du produit ou du service, la communication institutionnelle est par contre non marchande. L'organisation se contente avant tout de parler d'elle-même. Ce qui revient à dire que les actions de communication vont se focaliser ici sur la nature spécifique, la légitimité, les principes, la personnalité, les projets, les choix, les objectifs, les actes, les performances etc. de l'organisation. La REDD+ étant un concept nouveau et peu connu du public. Cette approche de la communication va être utile dans l'explication et la vulgarisation de ce concept, ainsi que du contexte, des objectifs et des activités du projet de soutien à la préparation à la REDD+.

8. Les relations publiques

Les relations publiques sont l'ensemble des méthodes et des techniques utilisées par les organisations, pour informer le public de leurs réalisations, promouvoir leur image de marque, susciter de la sympathie à leur égard à l'extérieur et favoriser les bonnes relations à l'intérieur. De manière générale, les relations publiques répondent à trois principaux objectifs: le développement d'une notoriété, la construction d'une image et l'instauration d'une relation de confiance entre l'organisation et le public cible.

9. La communication de masse

La communication de masse est l'ensemble des techniques qui permettent de mettre à la disposition d'un vaste public toutes sortes de messages. Les principaux moyens de communication de masse sont la presse, l'affichage, le cinéma, la radiodiffusion, la télévision et tous les moyens qu'offre internet.

10. La communication de groupe

La communication de groupe désigne toute action de communication dirigée vers un groupe restreint, homogène et bien structuré. A l'opposé de la communication de masse, la communication de groupe permet un meilleur ciblage des récepteurs auxquels l'émetteur s'adresse. Elle varie fortement en fonction de la taille, de la fonction du groupe vers lequel on communique mais aussi de la personnalité des individus qui le composent. Elle peut se faire à travers plusieurs canaux tels que les réunions, les conférences, le théâtre, les chansons traditionnelles et modernes etc.

11. La communication interpersonnelle

La communication interpersonnelle, se définit par l'échange de messages et de codes entre deux individus. Ici, la notion de distance constitue un vecteur très important de la communication, car elle permet d'identifier quel genre de communication les interlocuteurs s'octroient. Ce type de communication peut viser les individus, les ménages, les écoles, les groupes de personnes spécifiques ou homogènes, les communautés identifiées selon les problèmes et les besoins ciblés en utilisant des supports tels que les boîtes à image, les dépliants, les posters, les gadgets (T-Shirts, casquettes, porte-clés, autocollants, sacs, etc.). Il peut aussi se baser sur des activités telles que les focus groupe, les visites à domiciles, les entretiens individuels, etc.

12. La communication pour un changement de comportements

La communication pour un changement de comportement (CCC) est à l'origine l'utilisation stratégique des moyens de communication pour promouvoir des changements sanitaires positifs en se basant sur les théories et modèles du comportement. Cette approche de la communication inclut l'information, l'éducation et la communication (IEC), ainsi que les actions de marketing social. Elle cherche à influencer les comportements des individus et à les amener à faire des choix éclairés. La CCC a pour but de réduire le fossé qui existe entre l'information, les connaissances, les attitudes, les habitudes de l'individu et le comportement qui en découle. Cette approche s'intéresse donc aux connaissances, aux attitudes, aux comportements et aux aptitudes des individus, des familles et des communautés sur une question donnée. La CCC s'est très vite étendue à d'autres domaines tels que l'environnement, les pratiques sociales et culturelles etc.

L'avantage de cette approche est qu'elle aborde les problèmes en fonction des domaines d'intervention, des comportements à changer, des facteurs prédisposant, renforçant, favorisant et les petites actions faisables pour le changement en rapport avec les audiences cibles. Elle est une méthode plus participative, responsabilisante et inclusive. Elle s'applique dans une variété de domaines d'intervention associant à la fois :

- la diffusion des messages,
- les échanges d'information,
- les partages de connaissances, et d'expériences,
- les opportunités de dialogue interactif,
- l'apprentissage de savoirs et pratiques et l'élaboration d'un consensus afin d'obtenir le changement comportemental et des pratiques souhaités.

Dans le cadre de la REDD+, la CCC permettra d'influencer les connaissances, habitudes et comportement des populations pour construire de nouvelles opinions et attitudes sur les liens entre déforestation, dégradation des forêts et changements climatiques. Elle permettra aussi de changer la perception du public cible sur d'autres thématiques tels que la gestion des forêts et des arbres hors forêts, les pratiques agricoles qui préservent la forêt, l'usage des ressources énergétiques propres etc.

13. Le marketing social

Le marketing social recourt aux principes et aux techniques du marketing dans le but d'amener un public cible à accepter, rejeter, modifier ou délaisser volontairement un comportement dans son intérêt, dans l'intérêt d'un groupe ou dans l'intérêt de l'ensemble de la société.

14. Le plaidoyer

Un plaidoyer est un exposé argumenté et convaincu en faveur d'une personne, d'une idée ou d'une institution.; c'est la défense d'une cause, d'une opinion, d'un intérêt ou d'une politique.

Le plaidoyer est un ensemble d'actions cohérentes menées pour convaincre ou influencer un ou des décideurs en vue d'obtenir un changement dans l'intérêt d'une communauté. La communication de plaidoyer vise à influencer le climat politique, les décisions administratives ou politiques, la perception par les populations des normes sociales, des décisions d'investissement et à renforcer les capacités des populations et des communautés à œuvrer pour un changement de politique ou d'attitude.

15. Le canal

En communication, un canal est un medium de transmission de l'information entre un émetteur et un récepteur. Il relie la source au destinataire et permet l'acheminement du message.

16. L'outil de communication

Un outil est un instrument élaboré pour réaliser un travail. En matière de communication, les outils regroupent l'ensemble des instruments qui vont permettre la transmission du message par le canal choisi. Par exemple les posters, les dépliants et les plaquettes sont tous des outils au service de l'affichage.

17. Le groupe cible

Un groupe cible est un groupe social d'une taille quelconque, possédant des caractéristiques socio-économiques de base communes, vers lequel une action de communication peut être dirigée.

RESUME EXECUTIF

Le Projet de soutien à la Préparation à la REDD+ (P-REDD+) a pour objectif général de permettre à la forêt et aux arbres hors forêt de continuer par jouer leur rôle socio-économique et écologique. Le but ultime attendu de la mise en œuvre de ce projet est l'élaboration d'une stratégie nationale REDD+ qui prenne en compte les préoccupations majeures des populations. Dans cette optique, il est important d'organiser des campagnes d'information sur la REDD+ et de mener des consultations pour impliquer l'ensemble des parties prenantes. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communication devient donc une activité incontournable et constitue un axe stratégique pour les activités de consultation qui seront déployées pour une meilleure participation des populations au processus.

L'objectif global visé par cette stratégie de communication est de soutenir la préparation et la dissémination de la stratégie nationale REDD+ du Togo dans sa globalité à travers la bonne information et la consultation effective des acteurs concernés. Il s'agit de permettre aux différents acteurs de disposer d'informations suffisantes afin de faciliter leur participation entière.

De façon spécifique, la stratégie de communication vise dans un premier temps à mettre en temps réel à la disposition des partenaires de mise en œuvre du projet, l'information fiable afin qu'ils puissent s'organiser et participer à la réussite du processus. Il s'agira ensuite d'informer, d'éduquer et de sensibiliser les autorités publiques, les leaders communautaires, les responsables des institutions, les autres parties prenantes et les populations afin qu'ils participent activement à l'élaboration de la stratégie nationale REDD+.

Enfin, la présente stratégie vise à faire adopter les politiques, les textes législatifs et réglementaires pour un processus REDD+ réussi et faire prendre conscience par les populations de l'importance d'une gestion durable et partagée des ressources forestières.

Cette stratégie de communication qui sera mise en œuvre par l'Unité de Coordination Nationale REDD+ sur la période 2016-2018 s'appuie sur trois approches essentielles de la communication :

- la communication pour un changement social et de comportements qui inclut le plaidoyer, la mobilisation sociale et la communication pour le changement de comportement
- la communication institutionnelle
- les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Ces trois approches ont permis de définir, aussi bien pour la communication interne qu'externe du projet, les actions, les cibles, les messages et les outils de communication qui permettront d'atteindre les objectifs énumérés plus haut. Le budget pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités sur la période de mise en œuvre de la stratégie de communication s'élève à 569 500 000 FCFA, soit 1 139 000 dollars US.¹

¹ Sur la base de 1 dollar US = 500 FCFA

INTRODUCTION

Les forêts de la planète disparaissent à une vitesse alarmante. La tendance est clairement à un déclin continu et drastique du couvert forestier. S'il n'existe aucune indication précise du rythme de disparition des forêts ni du volume perdu, certaines estimations évoquent la disparition annuelle de 130 000 km². (FAO, 2010)². Cette disparition affecte en majeure partie les zones tropicales.

Ces forêts séquestrent le carbone lors de leur processus de croissance, mais en relâchent également lors de leur dégradation et de la déforestation. Ainsi, la déforestation et la dégradation des forêts sont désormais reconnues comme des principales causes du réchauffement climatique (IPCC, 2007)³. Elles représentent près de 20% des émissions totales de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (Stern Report 2007)⁴.

La communauté internationale a reconnu l'importance de la conservation des forêts et d'une gestion durable de ces dernières aux niveaux local, national et international. Les forêts sont vitales pour les quelque 1.2-1.4 milliard de personnes qui en sont tributaires pour leurs moyens d'existence (Chao, 2012)⁵.

Le Togo, conscient de l'importance de la REDD+ dans les futurs arrangements internationaux sur la forêt en lien avec le climat s'est engagé dans le processus REDD+. Ainsi, un document de proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP) a été préparé et soumis au Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) qui l'a accepté. Ce qui ouvre la voie à la mise en œuvre du Projet de Soutien à la Préparation à la REDD+ (P-REDD+). Ce projet à caractère multi-acteurs et inclusif nécessite la participation de toutes les parties prenantes de la nation togolaise dans la conduite du processus REDD+. D'où la nécessité de disposer d'une stratégie de communication afin d'assurer une bonne vulgarisation de la REDD+ et une mobilisation communautaire maximale dans la conduite du processus.

En effet, le concept de la REDD+ est relativement récent et d'une complexité croissante, mais il est étroitement lié à d'autres questions déjà connues, comme les politiques environnementales, la gestion durable des forêts et de nombreux programmes agricoles et de développement rural. La REDD+ appelle donc à une approche nouvelle et à un regard inédit sur les facteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts, ainsi qu'à un rapprochement avec les politiques mondiales en matière de changements climatiques. Plusieurs dispositions et instruments nationaux et internationaux justifient l'importance de la formulation d'une stratégie de communication et d'accès à l'information appliquée à la REDD+.

² Rapport principal FAO 2010 : <http://www.fao.org/docrep/013/i1757f/i1757f.pdf>

³ Changements climatiques 2007, Rapport de synthèse IPCC : https://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_fr.pdf

⁴ Rapport Stern sur l'économie du changement climatique : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rapport_Stern

⁵ Sophie CHAO, 2012 : http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2012/05/forest-peoples-numbers-across-world-final_0.pdf

➤ **Du droit à l'information dans le dispositif international**

Le succès de la REDD+ dépend de plusieurs facteurs :

- Techniques : capacité à produire des estimations du carbone forestier mesurables, rapportables et vérifiables ;
- liés à la gouvernance : la réduction des risques de corruption, le consentement préalable donné librement et en connaissance de cause des populations locales, la participation pleine et entière des populations directement concernées par les politiques et mesures nationales de REDD+, la participation juste et équitable au processus décisionnel et le partage des avantages, la traçabilité et le contrôle des paiements effectués et reçus afin de parvenir à terme à réduire le déboisement et limiter la dégradation des forêts.

Ainsi donc la REDD+ nécessitera des systèmes de gouvernance transparente et redevable promouvant la confiance et la participation. L'accès à l'information est à la fois un préalable indispensable à la participation pleine et entière des parties prenantes et un pilier essentiel de la transparence et de la responsabilisation. En outre, la gestion participative, (déjà définie et consacrée dans le Plan d'Action Forestier National) comme un moyen efficace de gérer les forêts tout en répondant aux objectifs de conservation et de développement, exige l'accès à une information exploitable, laquelle est indispensable pour prévenir et dénoncer les risques et pratiques de corruption et pour accéder aux mécanismes de recours.

Des avantages en termes de gouvernance en découlent aussi, puisque l'information et la consultation permettent aux populations de s'exprimer et de participer. L'expérience montre que, d'une manière générale, l'information fait progresser l'équité et l'accès à la protection et aux services sociaux de base et qu'elle contribue à la promotion des droits humains.

En outre, le principe selon lequel les individus devraient de plein droit accéder à l'information détenue par le gouvernement est consacré par le droit international. L'information détenue par les gouvernements relève fondamentalement du bien commun. Il est vrai, certaines d'entre elles peuvent ne pas être divulguées pour des raisons de sécurité ou pour protéger un intérêt public supérieur, et ces cas de figure tombent dans le régime exceptionnel et sont strictement encadrés par la loi.

Par ailleurs, sans information, la population ne peut effectuer de choix pertinent ni participer judicieusement aux processus décisionnels. Le droit à l'information est également une passerelle vers l'exercice d'autres droits: droits économiques et sociaux, droit au développement, entre autres.

Enfin, le droit à l'information est essentiel pour obliger les gouvernements et les autres puissants acteurs de la société à rendre compte de leurs actes. Mieux, le Togo est signataire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), qui en son article 9 stipule que le droit à la liberté d'expression ne comprend pas seulement la liberté de *“répandre des informations et des idées de toute espèce”*,

mais aussi celle de les “rechercher” et de les “recevoir” “sans considération de frontières” et sous n’importe quelle forme.

Les traités régionaux en matière de droits humains, comme la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples, ratifiée par le Togo en 1982, reconnaît également le droit d’accès à l’information. La Déclaration de principes sur la liberté d’expression en Afrique, adoptée par la Commission Africaine des Droits de l’Homme et des Peuples, dispose : *“Les organismes publics gardent l’information non pas pour eux, mais en tant que gardiens du bien public et toute personne a le droit d’accéder à cette information, sous réserve de règles définies et établies par la loi [...].”*

En plus, le droit d’accès à l’information est fermement établi par le droit international de l’environnement. Le principe 10 de la déclaration de Rio en est l’une premières manifestations, et peut-être la plus connue. Il dispose que : *“Chaque individu doit avoir dûment accès aux informations relatives à l’environnement que détiennent les autorités publiques, y compris aux informations relatives aux substances et activités dangereuses dans leurs collectivités, et avoir la possibilité de participer aux processus de prise de décisions. Les Etats doivent faciliter et encourager la sensibilisation et la participation du public en mettant les informations à la disposition de celui-ci. Un accès effectif à des actions judiciaires et administratives, notamment des réparations et des recours, doit être assuré”.*

➤ **Du droit à l’information et à la communication dans le processus REDD+**

Les accords conclus lors des réunions de la conférence des Parties à la CCNUCC à Cancún et Durban étendent les obligations de transparence et de partage d’information incombant aux Etats qui choisissent d’entreprendre des activités de REDD+, ainsi que la nécessité d’associer pleinement les parties prenantes. En vertu des accords de Cancún, les Etats sont tenus, par une série de sept garanties, entre autres, *“d’assurer la participation pleine et entière des parties prenantes concernées, notamment des peuples autochtones et des communautés locales”* dans l’élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d’action nationaux et de leurs stratégies, et de mettre en place des *“structures nationales transparentes et efficaces de gouvernance forestière”, deux impératifs qui vont dans le sens de la transparence et de l’information. Les Etats sont également tenus d’élaborer un système d’information sur les garanties (SIS) afin d’étayer la manière dont les garanties de Cancún sont prises en compte et respectées.*

Ce document de stratégie de communication est subdivisé en six (06) chapitres. Le premier chapitre rappelle le contexte du projet de soutien à la préparation à la REDD+, notamment le contexte international de la REDD+, le contexte spécifique du Togo, les objectifs et les composantes du projet de soutien à la préparation à la REDD+, ainsi que l’état d’avancement du processus au Togo.

Le deuxième chapitre est consacré à la méthodologie d’élaboration de la stratégie de communication.

Le troisième chapitre décrit la stratégie de communication utilisée. Il expose les résultats de l'analyse des besoins en communication des différents secteurs, les comportements à promouvoir dans le cadre de la REDD+, l'analyse des audiences et des obstacles par rapport à l'atteinte des objectifs du P-REDD+, ainsi que les grands axes de la stratégie de communication.

Le quatrième chapitre présente les objectifs de la communication, les résultats attendus, ainsi que le plan de communication interne et externe.

Le cinquième chapitre présente le dispositif de mise en œuvre de la stratégie de communication et le mécanisme de suivi-évaluation.

Le sixième chapitre est consacré au budget.

CHAPITRE PREMIER : LE RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+

1.1. Le contexte international de la REDD+

L'idée d'une influence de l'effet de serre liée aux activités humaines est née au début du XXe siècle à l'initiative du chercheur suédois Svante ARRHENIUS, qui a émis l'hypothèse qu'à travers l'utilisation du charbon qui commençait à émettre des quantités de gaz carbonique assez importantes, nous allions vers des réchauffements assez importants à la fin du XXe siècle. A partir des résultats de cette recherche, la nécessité de contrôler les émissions de gaz à effet de serre est désormais admise par la communauté internationale.

Mais c'est en 1992 que les discussions internationales pour la diminution des émissions de gaz à effet de serre, inaugurées à Rio de Janeiro, se sont formalisées dans l'accord international de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Plus tard, les accords de Kyoto, mis en place dès 2005, ont établi un système de quotas destiné à contrôler et réduire le volume global de gaz à effet de serre. Les échanges de quotas se font soit par transaction directe entre industriels, soit via une bourse internationale. Ces mécanismes d'échange ont donné lieu à une marchandisation des émissions de gaz à effet de serre mais le secteur forestier est peu représenté dans ces mécanismes.

Toutefois, l'article 3.3. du protocole de Kyoto signale que les émissions liées aux activités d'afforestation (plantation d'arbre) et de reforestation peuvent être prises en compte pour réaliser les objectifs de réduction d'émission. Tenant compte du cycle du carbone, la plantation d'arbres peut recevoir des « *crédits carbone* » correspondant aux quantités de carbone atmosphérique fixées par les arbres plantés. A l'inverse les émissions liées à la déforestation doivent être ajoutées au total d'émission.

Par ailleurs, depuis la Conférence des Parties de Montréal en 2005, d'intenses discussions ont eu lieu entre les Parties à la Convention cadre des nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) sur la définition et la portée du mécanisme de Réduction des émissions de GES dues à la déforestation et la dégradation des forêts (REDD). Le principe de ce nouveau mécanisme est d'apporter une incitation financière aux Etats qui mettent en place des politiques efficaces de réduction de la déforestation, de gestion durable de la forêt et d'accroissement des stocks de carbone des forêts

Lors de la COP-13 à Bali en 2007, le plan d'action de Bali intègre la dégradation dans le processus. A la COP/MOP à Accra et la COP-14 à Poznan en 2008, il a été adopté la prise en compte de la conservation et de l'aménagement forestier. En 2010, lors de la COP-16 à Cancun, les activités de REDD+ sont énumérées. Ces activités sont: (i) Réduction des émissions dues au déboisement, (ii) Réduction des émissions dues à la dégradation des forêts, (iii) Renforcement des Stocks de carbone forestiers, (iv) Conservation des Stocks de carbone et (v) Gestion durable des forêts.

1.2. Le contexte spécifique du Togo

Selon des estimations de la FAO en 2010, le Togo a une faible couverture forestière (6,8%) et un taux élevé de pertes relatives de surface forestière (5,1% entre 2000 et 2010). Cette situation a focalisé les réflexions des différents acteurs de la protection de l'environnement afin de trouver les stratégies pour inverser cette tendance. C'est dans ce contexte que le pays s'est engagé dans le processus de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD+) en intégrant la REDD+ dans son plan national de développement pour permettre à la forêt et aux arbres hors-forêt de continuer par jouer un rôle socio-économique et écologique très important.

C'est en mai 2010 que le Togo a manifesté son intérêt au mécanisme en adhérant au partenariat REDD+ lors de la conférence sur le climat et la forêt organisée à Oslo en Norvège. Mais avant cette adhésion, les organisations de la société civile sous la houlette de l'ONG JVE, avaient organisé en collaboration avec l'Office de Développement et d'Exploitation des Forêts (ODEF) à Kpalimé en 2008 un atelier en vue d'informer les acteurs forestiers sur la REDD+. Plus tard, à la fin d'année 2011, le Togo a sollicité et obtenu auprès de l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) un appui pour l'élaboration d'une stratégie nationale avec un plan de mise en œuvre du mécanisme de partenariat REDD+.

En 2012, le Togo manifeste son intérêt à adhérer au Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier (FCPF) et soumet à cet effet une note d'information (R-PIN) sur la manière dont le processus d'adhésion sera conduit. L'appui technique d'une équipe d'experts Suisse à la demande du Togo a été obtenu pour aider le pays à mener à bien le processus devant déboucher sur la formulation du document de proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP) qui a été validé sur le plan national les 08 et 09 juillet 2013 par tous les acteurs.

Le document R-PP du Togo a alors été soumis au FCPF le 29 juillet 2013. Le 17 octobre 2013, le Togo reçoit les conclusions de la revue du R-PP du Togo formulées par le groupe consultatif d'experts (TAP) en vue de son amélioration. Ce document revu suite à l'intégration des recommandations du TAP a fait l'objet de soumission le 08 novembre 2013 pour son évaluation à la 16ème réunion du comité des participants (PC16). C'est ainsi qu'à l'issue de la 16è réunion tenue du 12 au 15 décembre 2013 à Genève, le R-PP du Togo a été accepté à travers la résolution PC/16/2013/9 qui consacre l'adhésion du Togo comme pays membre du FCPF.

En février 2014, l'accord de participation du Togo au FCPF a été signé entre le Ministère de l'économie et des finances et la Banque mondiale qui est l'administrateur des fonds du FCPF.

Par ailleurs, pour augmenter les appuis internationaux dans la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, le Togo a également adhéré au programme ONU-REDD le 12 août 2014 suite à la décision 3.1 du conseil d'orientation prise lors de la 3ème réunion le 11 juillet 2014.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ du Togo, document stratégique qui décrit comment le pays veut se préparer à la REDD+, trois projets sont mis en œuvre :

- (i) le projet de soutien à la préparation à la REDD+ (P-REDD+) financé par le fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF),
- (ii) le programme d'appui REDD+ Readiness et Réhabilitation des forêts au Togo (ProREDD+) financé par le gouvernement allemand et mis en œuvre par la GIZ,
- (iii) le projet gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT) financé par la Banque mondiale.

Le projet de soutien à la préparation à la REDD+, mis en œuvre par le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières à travers l'Unité de Coordination Nationale REDD+ vise à permettre à la forêt et aux arbres hors-forêt de continuer par jouer leur rôle socio-économique et écologique.

1.3. Les Objectifs du projet de soutien à la préparation à la REDD+

Le projet de soutien à la préparation à la REDD+ qui sera exécuté de 2015 à 2018 a comme objectif de développement de renforcer la capacité du Togo à concevoir une stratégie nationale REDD+ solide permettant à la forêt et aux arbres hors forêt de continuer par jouer leur rôle socio-économique et écologique. De façon spécifique, le projet vise deux objectifs :

a. Objectif de développement : il s'agit de renforcer la capacité du Togo à concevoir une stratégie nationale solide à travers :

- une agriculture performante adaptée au changement climatique et à faible émission de carbone ;
- une gestion durable des forêts existantes et un accroissement du patrimoine forestier ;
- une maîtrise des énergies traditionnelles et un développement des énergies renouvelables ;
- l'aménagement du territoire et la réforme foncière ;

b. Objectif de l'environnement global : il est question d'assurer une coordination intersectorielle et une bonne gouvernance dans le secteur forestier.

1.4. Les composantes du projet

Le présent projet participe à la mise en œuvre de la proposition de mesures pour l'état de préparation (R-PP) du Togo qui est articulé autour des six composantes :

Composante 1 : Organisation et consultation

Composante 2 : Préparation de la Stratégie nationale REDD+

Composante 3 : Elaboration d'un niveau d'émission de référence national pour les forêts et/ou d'un niveau de référence national pour les forêts

Composante 4 : Conception de systèmes nationaux de suivi forestier et d'information sur les garanties

Composante 5 : Calendrier et budget ;

Composante 6 : Conception d'un cadre de suivi et évaluation du programme.

Le projet de soutien à la préparation à la REDD+ financé par le FCPF comporte deux composantes principales : (1) organisation et consultation ; et (2) la préparation de la Stratégie nationale REDD+.

1.4.1 Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Il concerne (i) la coordination du processus de préparation à la REDD+ notamment le recrutement du personnel de la Coordination Nationale ; le financement des réunions, visites de terrain et ateliers nationaux et internationaux visant une intégration de la REDD+ aux politiques et stratégies sectorielles, ainsi qu'à d'autres initiatives de développement prévues ; l'acquisition d'équipements nécessaires pour une Coordination nationale REDD+ opérationnelle et efficace ; le financement des frais de fonctionnement ; et, (ii) le soutien à la consultation et au processus de participation notamment le partage de l'information et dialogue initial avec les groupes clés de parties prenantes ; et, le processus de consultation et de participation.

1.4.2 Soutien à la préparation d'une stratégie nationale REDD+

Il s'agit des études à réaliser relatives entre autres à (i) l'évaluation de l'utilisation des terres, des causes des changements d'affectation des terres, de la loi forestière, des politiques et de la gouvernance, (ii) les options stratégiques REDD, (iii) le mécanisme de plainte et de recours, (iv) les options de partage des bénéfices, (v) les impacts sociaux et environnementaux de la préparation à la REDD+ et de sa mise en œuvre.

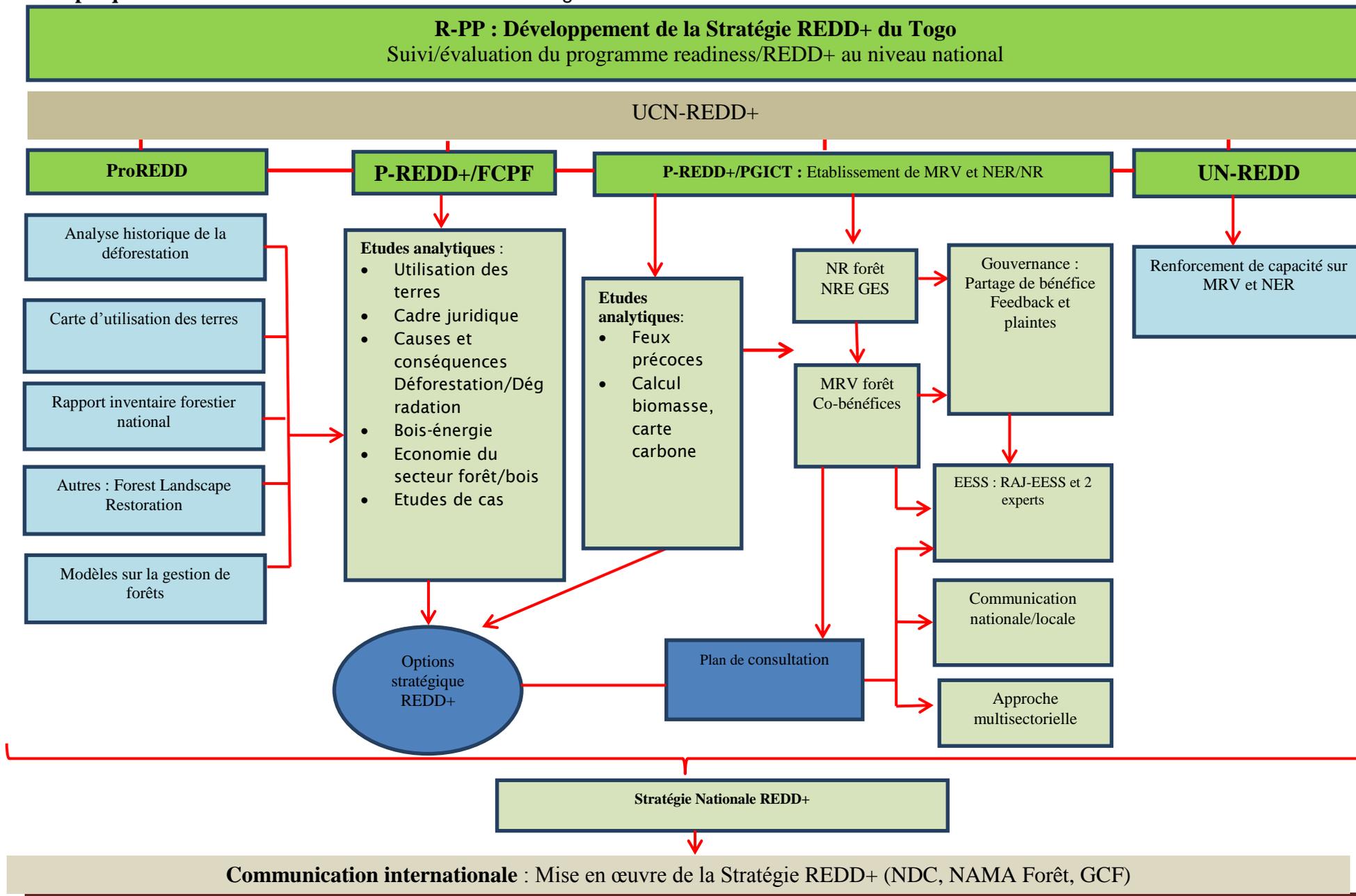
1.5. Etat d'avancement du processus REDD+ au Togo

Cette section présente le processus REDD+ au Togo tels qu'il est mis en œuvre par les différents acteurs et fait le point des activités de communication déjà réalisées.

1.5.1 Le cadre global de mise en œuvre de la REDD+ au Togo

La stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ s'inscrit dans le cadre global de mise en œuvre du processus REDD+ au Togo. Ce cadre, représenté ci-dessous, décrit les structures et institutions impliquées (MERF, UCN-REDD+, ProREDD, PGICT) dans la mise en œuvre du processus, ainsi que les différentes actions à mener dans le cadre de l'élaboration, la dissémination et la mise en œuvre d'une stratégie nationale REDD+ acceptée par toutes les parties prenantes.

Graphique 1 : Cadre de mise en œuvre de la R-PP du Togo



1.5.2 Les activités de communication déjà réalisées

En attendant la mise en œuvre des activités de communication décrites dans la présente stratégie, l'Unité de Coordination Nationale REDD+ a déjà mené des actions de communication notamment :

- la conception, la production et la diffusion de plusieurs outils de communication : un dépliant sur le P-REDD+ (2500 copies diffusés), trois kakemonos, un poster (200 copies diffusées), 500 cartables, 1000 sacs, 1500 T-Shirts, 300 casquettes, 1000 autocollants ;
- la production 07 bandes annonces en Français et en langues locales pour annoncer les activités du projet ;
- l'organisation de 12 émissions radiophoniques et télévisées ;
- l'organisation d'une cérémonie de lancement national du projet le 08 octobre 2015 ;
- l'organisation de 05 ateliers de lancement du projet dans toutes les régions du pays du 18 au 25 Avril 2016 ;
- la production et la diffusion de 15 articles de presse ;
- l'organisation de 03 réunions d'information à l'endroit des ministères et de l'Assemblée Nationale ;
- l'organisation d'une première rencontre de consultation avec les propriétaires de forêts privés du Togo.

L'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication permettra de mieux structurer et renforcer les résultats déjà obtenus à travers la mise en œuvre de ces différentes actions.

CHAPITRE 2 : LA METHODOLOGIE D'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

L'élaboration de la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ s'est faite selon un processus en quatre étapes : la recherche documentaire, l'évaluation des besoins en communication sur la REDD+ dans les différents secteurs impliqués, la rédaction d'un draft de document de stratégie de communication et la validation du draft lors d'un atelier national avec l'ensemble des parties prenantes.

2.1. La recherche documentaire

La recherche documentaire a consisté à consulter certains documents essentiels sur les thématiques de la REDD+ et de la communication pour la protection de l'environnement au Togo, les stratégies de communication REDD+ des pays voisins, ainsi que certaines politiques et des accords internationaux sur le climat, la REDD+ et l'accès à l'information. L'objectif visé par cette recherche documentaire était de s'imprégner d'avantage des exposés théoriques explicatifs, de clarification, d'orientation et de compréhension sur les concepts de base de la REDD+ et de ses différents domaines d'application. Les sources documentaires consultées incluent entre autres le document de proposition de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (R-PP) du Togo, la stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur l'environnement du Togo, la stratégie de communication sur les changements climatiques, la stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication sur les aires protégées et la biodiversité au Togo, les principes de l'ONU REDD en matière de consultation des acteurs et d'accès à l'information, les Accords de Cancun, les directives de la Banque mondiale sur l'accès à l'information etc.

2.2. L'évaluation et l'analyse des besoins en communication

Cette phase s'est déroulée du 14 au 22 janvier 2016 et a permis de rencontrer les acteurs des secteurs clés impliqués dans la mise en œuvre de la REDD+ au Togo (environnement, agriculture, énergie, planification, eau, communication, économie et finances, etc.). La liste des acteurs rencontrés dans cette phase peut être consultée en annexe 1. Un questionnaire d'évaluation des besoins en communication a été élaborée (voir annexe 2) et soumis aux différents acteurs. L'élaboration du questionnaire, ainsi que le dépouillement des données ont été fait à partir du logiciel Sphinx ME version 4.0.

Cette évaluation des besoins en communication des différents acteurs impliqués dans la REDD+ visait deux objectifs principaux. Il s'agissait dans un premier temps de faire l'état des lieux des actions de communication en lien avec la REDD+ déjà entreprises dans ces différents secteurs. Ensuite l'évaluation visait à analyser dans les différents secteurs les problèmes qui affectent négativement la mise en œuvre de la REDD+, les comportements engendrés par ces problèmes, les facteurs prédisposant et les facteurs favorisants. Cette évaluation a permis d'identifier les comportements et pratiques à promouvoir, ainsi que les messages clés à diffuser

auprès des différents publics cibles identifiés. Les résultats obtenus de cette évaluation sont résumés dans le tableau 1 (page 25).

2.3. La rédaction du draft de la stratégie de communication

Le dépouillement, l'analyse et le traitement des données recueillies auprès des différents acteurs ont orienté le choix des axes, des approches, des cibles et des différents messages de la communication sur la REDD+ rassemblés dans le document de stratégie de communication.

2.4. La finalisation du document

Le premier draft du document de stratégie de communication produit par la cellule IEC de l'Unité de Coordination Nationale a été analysé et amélioré par un groupe de personnes ressources lors d'un atelier technique qui s'est déroulé du 14 au 15 Avril 2016.

2.5. L'organisation d'un atelier de validation

La stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ a été validée le 22 juin 2016 lors d'un atelier national. L'atelier de validation a regroupé les membres du comité de pilotage du projet, les chargés de communication des ministères, les points focaux REDD+ au sein des Directions Régionales de l'Environnement et des Ressources Forestières et les membres des organisations de la société civile.

CHAPITRE 3 : LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

3.1 Analyse des besoins en communication des différents secteurs et de comportements à promouvoir dans le cadre de la REDD+

Les résultats de l'analyse des besoins en communication et des comportements à promouvoir dans les différents secteurs liés à la REDD+ sont résumés dans le tableau suivant:

Tableau 1 : Identification et analyse des problèmes comportementaux dans les différents secteurs liés à la REDD+

Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur environnement et ressources forestières					
Reboisement	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intérêt et engagement des populations pour le reboisement - Faible connaissance des techniques de reboisement par les différents acteurs - Faible financement des activités de reboisement - Insuffisance de vulgarisation des techniques de reboisement - Faible intérêt et engagement pour le reboisement mécanisé ; - Faible niveau de mécanisation, <ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance/Corruption 	<ul style="list-style-type: none"> - Abattage abusif des arbres ; - Usage de feux de végétation, - Prélèvement excessif du bois ne permettant pas la reconstitution forestière ; 	<ul style="list-style-type: none"> - les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible mise en œuvre des différentes politiques et textes adoptées - Traditions/culture et habitudes des populations - Pauvreté - Chômage 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche et forte demande de bois énergie en milieu urbain, - Demande excessive du bois d'œuvre - Mauvaise gouvernance forestière et inexistence des textes d'application des dispositions légales, - Faible communication sur l'importance du reboisement - Insuffisance du personnel technique d'appui au reboisement - Corruption - Insuffisance de vulgarisation des textes légaux - Chevauchement des attributions et conflits de compétences des services techniques du MERF
Aménagement forestier	<ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'un plan d'aménagement du territoire ; - Inexistence d'un plan national d'aménagement 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des textes et conflit de compétence entre les différentes structures impliquées 	<ul style="list-style-type: none"> - les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la 	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gouvernance, - Faible capacités des structures en charge ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de cadre légal sur l'aménagement du territoire - Non application des lois

	forestier ; - Faible financement	- Exploitation non rationnelle des forêts - Abus de pouvoir, corruption.	Société civile;		et textes légaux, - Faible niveau de financement
Conservation de la biodiversité	- Dégradation, perte de la biodiversité - Perte de couvert forestier, - Braconnage et trafic illégal - Feux de brousse - Occupation illégale des aires Protégées - Commerce illicite de la viande de brousse et autres ressources de la biodiversité. - Mauvaise gouvernance	- Non-respect des périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse/pêche - Non-respect des périodes pour les feux de végétation - Occupation anarchique des aires protégées - Utilisation des moyens/pratiques inapproprié de chasse/pêche - Laxisme des services techniques en charge de la protection - Corruption des agents	- les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ;	- Tradition, culture, habitudes des populations - Pauvreté - Faible vulgarisation des textes régissant la conservation de la biodiversité - Faible communication sur l'importance de la protection de la biodiversité - Faible appui aux initiatives communautaires, - Faible degré d'implication des communautés locales au processus de conservation de la biodiversité	- Faible niveau d'appui aux initiatives communautaires de développement et activités alternatives de développement, - Chômage - Absence des mécanismes de promotion de la participation communautaire dans la conservation de la biodiversité - Faible promotion des forêts communautaires
Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur agriculture et élevage					
Agriculture familiale	- Perturbations saisonnières - Infertilité des sols - Accélération de la savanisation dans plusieurs régions du pays ; - Destruction de la biodiversité; - Agriculture itinérante sur brulis - Non prise en compte des conséquences environnementales des pratiques agricoles; - Insuffisance d'appui	- Utilisation des feux de brousse - réduction de la durée des jachères - Pression excessive sur les forêts, - Abatage abusif des arbres,	- les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ;	- Tradition, culture, habitudes des populations - Mauvaise gouvernance - Corruption	- Insuffisance de connaissances sur les techniques culturelles, - Faible niveau de vulgarisation des techniques et pratiques agricoles améliorées, - Faible communication entre le MAEP et les différents acteurs - Faible niveau d'encadrement des populations et exploitants agricoles

	technique aux agriculteurs				- Faible application des mesures réglementaires
Agroforesterie	<ul style="list-style-type: none"> - Ignorance des techniques de la pratique agro forestière, - Activités d'agroforesterie insuffisante - Insuffisance d'investissement dans le domaine de l'agroforesterie - Faible implication des communautés, de l'Etat et du secteur privé dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> - Pratique de l'agriculture traditionnelle en forêt, - Pratique des feux de brousse - Réduction de la durée de la jachère - Abatage excessif ne permettant pas la reconstitution forestière 	<ul style="list-style-type: none"> - les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition/Culture, - Ignorance et faible connaissance des pratiques et techniques d'Agf, - Faible engagement de l'autorité publique à promouvoir la pratique Agf, - Faible mécanisme de financement de l'Agf 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une politique nationale de promotion de l'agroforesterie ; - Faible capacité des acteurs ; - Insuffisance de financement des activités d'agroforesterie - Faible vulgarisation des essences locales à croissance rapide, - Faiblesse des structures de conditionnement et d'approvisionnement t en semences.
Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur Energie					
Energies alternatives (éolienne, panneau solaire, hydroélectrique, biogaz,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de connaissances sur les énergies alternatives, - Absence de politique de promotion des technologies des énergies alternatives - Inaccessibilité des technologies sur les énergies renouvelables - Absence de marchés ruraux de bois énergie - Insuffisance des financements - Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Pression sur les forêts pour disposer de l'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> - les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Culture et habitudes des populations ; - Difficultés liées à l'usage des énergies renouvelables 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible promotion des énergies alternatives, - Faible accessibilité et disponibilité des technologies des énergies alternatives ; - Absence de communication sur ces énergies - Croissance démographique - Habitudes des populations défavorables à l'utilisation des énergies alternatives ;

					- Mauvaise gouvernance dans le secteur
Bois énergies (Technologies appropriée à faible consommation d'énergie)	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation non rationnelle de la ressource bois - Faible disponibilité des énergies alternatives - Faible couverture électrique, - Persistance des fours et Autres moyens de cuisson non améliorés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation non rationnelle du charbon de bois et du bois de chauffe - Utilisation des fours et foyers non améliorés. - Pression sur les forêts - Déforestation 	<ul style="list-style-type: none"> - les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Tradition, culture, habitudes des populations ; - Pauvreté - Absence de politique de promotion de technologies appropriées à faible consommation d'énergie - Demande récurrente de bois de chauffe et de charbon de bois 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de desserte en énergie électrique - absence de réglementation claire sur l'exploitation du bois énergie, - chômage, - Forte demande en bois énergie
Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur planification et aménagement du territoire					
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> -Inexistence d'outils techniques d'aménagement du territoire notamment des schémas (national, régionaux et locaux) d'aménagement du territoire - Déséquilibre régional - Faible financement dans la réalisation de l'aménagement du territoire - Faible engagement politique dans l'élaboration des outils de planification 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible implication des autorités publiques - Non-respect des textes existants -Conflits de compétence entre les structures s'occupant des questions de la gestion spatiale - Forte dépendance du financement extérieur - Exode rural - Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, - Organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; - les partenaires techniques et financiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Corruption - Mauvaise gouvernance dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence du schéma national d'aménagement du territoire - Non application des lois et textes existant - Faible communication entre les acteurs ; - Dépendance des financements extérieurs pour mettre en œuvre les activités d'aménagement du territoire - Absence du schéma national d'aménagement du territoire

	spatiale - Problèmes fonciers				
Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur promotion de la femme					
Femme et forêt	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité du mode de vie de la femme rurale dépendant de la forêt, - Faible desserte en bois énergie - Surcharge des femmes pour les travaux champêtres et d'approvisionnement en bois de chauffage - Faible autonomisation des femmes, - Faible participation des femmes dans la prise de décision pour la gestion forestière - Faible accès des femmes à la terre 	<ul style="list-style-type: none"> - La résignation et affaiblissement de la femme, - Désintéressement des femmes à la question de gestion forestière - Attachement des femmes aux valeurs traditionnelles restrictives 	<ul style="list-style-type: none"> - les décideurs politiques - les décideurs économiques; - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, - Organisations de jeunes et de femmes ; - les populations à la base ; les partenaires techniques et financiers ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Traditions, coutumes - Analphabétisme des femmes - Pauvreté des femmes - Faible niveau d'instruction des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de coutumes discriminatoires - Faible vulgarisation des textes réglementaires visant la promotion de la femme - Insuffisance d'information et de sensibilisation des femmes sur leurs droits ; - Faible organisation et encadrement des femmes sur les questions de gestion forestière
Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur jeunesse et emploi des jeunes					
Jeunesse et développement à la base	<ul style="list-style-type: none"> - Précarité de mode de vie des jeunes - Faible implication des jeunes dans les questions de gestion forestière - Faible connaissance des jeunes sur la REDD+ - Difficulté d'accès des jeunes à la terre 	<ul style="list-style-type: none"> - Destruction des ressources forestières - Faibles initiatives de reboisement 	<ul style="list-style-type: none"> - les décideurs politiques - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, - Organisations de jeunes ; - les populations à la base ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible capacités des jeunes à se prendre en charge - Bas niveau d'instruction ; - Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'opportunités d'emploi - Insuffisance d'information des jeunes sur les opportunités de promotion existantes ; - Insuffisance de communication sur la REDD+

Activités menées dans le secteur	Problèmes identifiés	Comportements engendrés par les problèmes identifiés	Public cible concerné	Facteurs prédisposant	Facteurs Favorisants
Secteur communication et formation civique					
Information et éducation des communautés	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'information, sensibilisation et de communication en matière de REDD ; - Absence de la stratégie de communication et participation en faveur de la REDD ; - Faible appui technique et logistique aux médias dans les actions de sensibilisation, information, mobilisation communautaire et communication pour la REDD - Faible implication des medias dans les activités de la REDD 	<ul style="list-style-type: none"> - Persistance des mauvaises pratiques sur la conservation et l'exploitation des forêts - Propagation des informations erronées sur la REDD - Attentes et espoirs irréalistes des populations sur la REDD+ - Expressions et interprétations diverses et erronées des concepts clés de la REDD ; - Les medias ne diffusent pas assez d'information sur la REDD ; - Désintéressement des responsables des medias 	<ul style="list-style-type: none"> - les décideurs politiques - les médias (patrons de presse, journaliste et animateurs) - Organisations de la Société civile; - les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, - les organisations de producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'une stratégie /plan de communication pour la REDD - Mauvaise perception et compréhension de la REDD ; - Faible compréhension et connaissance de la participation communautaire pour la REDD - Faible nombre des acteurs formés pour la communication en faveur de la promotion de la REDD, 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de collaboration intersectorielle - la REDD+ est un concept nouveau -

3.2. L'analyse des audiences et obstacles par rapport à l'atteinte des objectifs du P-REDD+

Les obstacles et les risques liés au changement de comportements souhaité dans le cadre de la mise en œuvre du projet de soutien à la préparation à la REDD+, ainsi que les mesures d'atténuation à l'endroit des différentes cibles sont décrits dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Analyse des risques et des obstacles au changement et à la promotion de pratiques favorables à la mise en œuvre de la REDD+

Publics Cibles	Obstacles au changement et à la promotion des pratiques favorables souhaitées		
	Attitudes, connaissances et pratiques sur la REDD+	Comportements pouvant constituer des obstacles	Mesures d'atténuation
Le MERF et ses différents services techniques	Les autorités ne perçoivent pas les intérêts et les enjeux du processus REDD+.	Les autorités ne sont pas motivées pour le suivi et l'application des lois et mesures réglementaires en matière de la REDD+.	Actions de plaidoyer auprès des autres autorités pour la mise à disposition des moyens nécessaires à la mise en œuvre de la REDD+
Le Comité National REDD+	Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	Les membres assistent en observateurs et spectateurs au lieu d'être acteurs.	Mise en œuvre d'actions de renforcement des capacités pour les membres.
Le Groupe National de Travail REDD+	Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	Les membres assistent en observateurs et spectateurs au lieu d'être acteurs.	Mise en œuvre d'actions de renforcement des capacités pour les membres
La Commission Nationale de Développement Durables	-Difficultés d'opérationnalisation - Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	-Difficultés à mener les consultations avec les parties prenantes	Conduite d'actions de plaidoyer pour accélérer l'opérationnalisation de la CNDD
Les Commissions Locales de Développement Durable	-Difficultés d'opérationnalisation - Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	-Difficultés à mener les consultations avec les parties prenantes	Organisation d'une tournée d'échange en vue de l'opérationnalisation des CLDD
Le ProREDD, l'ANGE, le PGICT	-N'ont pas d'information sur les activités réalisées par l'UCN-REDD+; - Ne connaissent pas leur rôle dans la conduite du processus REDD+	Ne participent pas actuellement à la conduite du processus	Organisation de réunions régulières sur la conduite du processus

L'Unité de Coordination Nationale REDD+	-N'a pas les ressources nécessaires pour la conduite du processus -Le cadre législatif et réglementaire n'est pas approprié	Retard dans la réalisation de certaines activités	-Plaidoyer en faveur de la mise à disposition des ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour la conduite du processus - Actualiser les textes législatifs et réglementaires
Les décideurs politiques (Ministres, Parlementaires, Directeurs de Cabinet, Elus locaux)	- Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	- N'adoptent pas les mesures favorables à la mise en œuvre de la REDD+	-Organisation de sessions de formation ; -Plaidoyer en faveur de l'adoption de mesures favorables à la mise en œuvre de la REDD+
Les cadres de l'Administration Publique	- Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	- N'adoptent pas les mesures favorables à la mise en œuvre de la REDD+ - N'intègrent pas la REDD+ dans leur planification sectorielle	-Organisation de sessions de formation ; -Plaidoyer en faveur de l'adoption de mesures favorables à la mise en œuvre de la REDD+
Les acteurs du monde scolaire et universitaire	Faible intérêt et engagement pour l'intégration et la promotion des questions de la REDD+ dans les cursus d'enseignement et de recherche.	Faible niveau de recherche sur les questions liées à la REDD+ et ses domaines d'intervention.	-Renforcement de capacités des acteurs ; - Plaidoyer en faveur de l'intégration de la REDD+ dans curricula d'enseignement
Les décideurs économiques (entrepreneurs/industriels, patronat, chambre de commerce et d'industrie)	- Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	- Faible intérêt pour la REDD+ - N'investissent pas de ressources pour la mise en œuvre de la REDD+	- Renforcement des capacités ; - Plaidoyer en faveur de l'implication des décideurs économiques dans la mise en œuvre du processus
Les organisations de la société civile	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention -Mauvaise perception du rôle et des responsabilités des OSC dans la mise en œuvre de la REDD+.	-Faible implication des OSC dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités des OSC ; - Appui à l'organisation des OSC pour participer au processus
Les organisations à base communautaire (CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes)	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention -Mauvaise perception du rôle et des responsabilités des organisations à base communautaire dans la mise en œuvre de la REDD+	-Faible implication des organisations à base communautaire dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités des organisations à base communautaire ; - Appui à la mobilisation des organisations à base communautaire pour participer au processus

Les médias	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention -Mauvaise perception du rôle et des responsabilités des médias dans la mise en œuvre de la REDD+	-Faible implication des médias dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités des journalistes ; - Appui à la mise en place d'un réseau de journalistes
Les leaders communautaires (leaders religieux, chefs traditionnels etc.)	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	-Faible implication leaders communautaires dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités ; -Plaidoyer pour l'implication des leaders communautaires dans la conduite du processus REDD+
Le grand public	-Mauvaise connaissance du processus REDD+ et ses domaines d'intervention	-Faible implication dans la conduite du processus	-Renforcement des capacités ; - Organisation de campagnes d'information.
Les partenaires techniques et financiers	-Faible intérêt pour les questions de REDD+	- Faible financement des activités liées à la REDD+	-Organisation de tables rondes de discussion ; - Organisation de visites de plaidoyer

3.3. Les grands principes de la stratégie de communication

3.3.1 L'accès à l'information pour tous

Les expressions "accès à l'information", "liberté d'information", "droit de savoir" et "droit à l'information" désignent un seul et même concept : l'information détenue par les gouvernements est en principe accessible à tous, librement et sans entrave, sous réserve d'exceptions précises. Il s'agit de mettre cette information à la disposition de tout citoyen impliqué, concerné ou intéressé par l'information en question. Dans le cadre de la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+, l'information doit être fournie de manière régulière à l'ensemble des cibles identifiées.

3.3.2 L'engagement des parties prenantes

Selon le Cadre Environnemental et Social de la Banque mondiale, l'engagement des parties prenantes se définit comme étant un processus continu d'implication et de participation active des catégories d'acteurs bâti sur : (a) l'identification des parties prenantes et de leurs préoccupations ; (b) la divulgation des informations appropriées sur les projets ; (c) la consultation significative avec les parties prenantes ; et (d) l'établissement d'un mécanisme permettant aux personnes de faire part de leurs observations sur les propositions et la performance du projet, et d'exprimer leurs griefs. L'engagement des parties prenantes est essentiel pour la durabilité du développement et de la gestion des ressources, améliorant la conception et la mise en œuvre de ces activités et renforçant les connaissances et le sentiment d'adhésion à l'initiative au niveau local. Il est un moyen de concevoir des politiques, des programmes et des projets plus durables reflétant les priorités, les connaissances des parties prenantes et leur pleine adhésion à leur mise en œuvre. La présente stratégie de communication constitue un axe stratégique du plan de consultation et d'engagement des différentes parties prenantes à la REDD+ au Togo.

3.3.3 Les dispositions de la convention d'Arhus

La convention d'Århus (convention sur l'accès à l'information, la participation à la prise de décisions et l'accès à la justice en matière d'environnement)⁶, précise le type d'information environnementale qu'il convient de communiquer. La convention exige le recueil et la mise à jour constante, entre autres, des informations relatives à l'état de l'environnement et aux facteurs ou plans susceptibles d'avoir des incidences sur l'environnement, et des informations

⁶ Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Convention_d'Aarhus

concernant l'état de santé et les conditions de vie des êtres humains. À titre proactif, elle exige en particulier que soient rendus publics les éléments suivants :

- les faits et analyses des faits jugés pertinents pour l'élaboration des propositions de politique en matière environnementale ;
- les documents expliquant les activités en matière d'environnement ;
- les informations sur la façon dont l'administration exerce les fonctions publiques ou fournit des services publics relatifs à l'environnement ;
- les informations permettant aux consommateurs de faire des choix écologiques en toute connaissance de cause ;
- les textes de lois et les documents directifs, portant notamment sur les stratégies, politiques, programmes et plans d'action relatifs à l'environnement, les rapports faisant le bilan de leur application ;
- les traités, conventions et accords internationaux ainsi que les autres documents internationaux importants relatifs aux problématiques environnementales.

3.3.4. Les directives de la Banque mondiale en matière d'accès à l'information

La politique de la Banque mondiale en matière d'accès à l'information consacre dans sa section III, paragraphe A, cinq principes essentiels :

- maximiser l'accès à l'information ;
- la création d'une liste précise des exceptions ;
- la préservation du secret des délibérations ;
- la mise en place de procédures claires pour rendre l'information accessible ;
- la reconnaissance du droit des demandeurs d'information à interjeter appel.

3.4. Choix de l'approche de la communication pour un changement social et de comportements

La communication pour un changement social et de comportements est un processus interactif, recherché et planifié visant à modifier les conditions sociales et les comportements individuels dans une société donnée. Elle se base sur trois approches essentielles : le plaidoyer, la mobilisation sociale, et la communication pour le changement de comportement. Le plaidoyer permet de mobiliser des ressources et de susciter l'engagement des dirigeants politiques et sociaux pour les objectifs liés au changement souhaité. La mobilisation sociale et communautaire permet de promouvoir une plus grande participation et appropriation par les acteurs eux-mêmes. La communication pour le changement de comportement soutient

l'évolution des connaissances, attitudes et pratiques des publics cibles. Cette stratégie de communication présente plusieurs avantages :

- Elle reconnaît le pouvoir de l'information et reconnaît que les conditions sociales et les relations sociales peuvent faciliter et renforcer ou inhiber un comportement sain ;
- Elle crée ou renforce les conditions sociales qui facilitent et encouragent un comportement sain ;
- Elle voit le changement social comme une condition nécessaire pour le changement individuel.

3.5. Les différentes approches de la stratégie

3.5.1 La communication institutionnelle

Elle consistera à mener les actions de communication visant la visibilité et le marketing institutionnel. Cette communication devra permettre en plus de faire connaître la vie institutionnelle et les besoins de l'Unité de Coordination Nationale et de ses partenaires en lien avec la REDD+. Dans le cadre de cette stratégie de communication, les activités proposées sont largement inspirées des techniques de relations publiques, de communication de groupe et de communication de masse. Ces activités incluent entre autres la publication de communiqués de presse, de dossiers de presse, d'articles de presse, l'organisation de conférences de presse, la production et la diffusion de publiereportages, de spots, de slogans, d'illustrations d'images, l'achat d'espaces médiatiques sur les chaînes de radio et de télévision nationales, privées et communautaires, les publications sur les réseaux sociaux, l'organisation de conférences publiques, de caravanes, des expositions, des concours sur la REDD+ etc.

3.5.2 Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Cette approche de communication va inclure deux volets notamment l'utilisation d'un site web et de la téléphonie. Le site internet sera un site dynamique et interactif avec des menus et sous menus tels que :

- Le menu infos qui donne un résumé illustré de chaque activité réalisée sur le terrain, des missions et événements réalisés par l'Unité de Coordination Nationale et ses partenaires ;
- Le menu documents permet de publier et d'archiver les documents relatifs au travail de l'Unité de Coordination Nationale et de ses partenaires (Rapports d'activités, résumés des projets, et autres informations nécessaires) ;

- Une newsletter permettant aux internautes qui s'inscrivent sur le site web de recevoir par e-mail des notifications lorsque des infos ou des documents sont publiés sur ledit site ;
- Un forum de discussion permettant aux membres de l'Unité de Coordination Nationale, aux partenaires et aux internautes sympathisants d'insérer des articles et des expériences sur les questions relatives à la REDD+ et d'y réagir en donnant des avis.

Pour ce qui est de la téléphonie, deux techniques vont être utilisées : l'envoi des Sms et la création d'une ligne verte permettant aux populations de s'informer sur toutes les questions en lien avec la REDD+.

3.5.3 La communication pour le changement de comportement (CCC)

La CCC est basée sur les actions de conscientisation, de sensibilisation et d'information des différentes parties prenantes, la diffusion et la transmission des messages éducatifs visant à changer les comportements, à s'approprier et à participer aux actions de promotion de la REDD+. Elle cherche à influencer les comportements des individus et à les amener à faire des choix éclairés. La CCC a pour but de réduire le faussé qui existe entre l'information, les connaissances, les attitudes, les habitudes de l'individu et le comportement qui en découle. Cette approche s'intéresse donc aux connaissances, aux attitudes, aux comportements et aux aptitudes des individus, des familles et des communautés sur une question donnée.

L'avantage de cette approche est qu'elle aborde les problèmes en fonction des domaines d'intervention, des comportements à changer, des facteurs prédisposant, renforçant, favorisant et les petites actions faisables pour le changement en rapport avec les audiences cibles. Elle est une méthode plus participative, responsabilisante et inclusive. Elle s'applique dans une variété de domaines d'intervention associant à la fois :

- la diffusion des messages,
- les échanges d'information,
- les partages de connaissances, et d'expériences,
- les opportunités de dialogue interactif,
- l'apprentissage de savoirs et pratiques et l'élaboration d'un consensus afin d'obtenir le changement comportemental et des pratiques souhaités.

Dans le cadre de la REDD+, la CCC permettra d'influencer les connaissances, habitudes et comportement des populations pour construire de nouvelles opinions et attitudes sur les liens entre déforestation, dégradation des forêts et changements climatiques. Elle permettra aussi de changer la perception du public cible sur d'autres thématiques tels que la gestion des forêts et des arbres hors forêts, les pratiques agricoles qui préservent la forêt, l'usage des ressources énergétiques propres etc. Pour y arriver, la stratégie de communication va s'appuyer sur les

effets néfastes des changements climatiques, déjà visibles et vécus par les populations pour promouvoir de nouvelles attitudes et comportements sur la gestion durable des forêts au Togo. Pour atteindre ces objectifs, différentes techniques de communication vont être utilisés.

- La communication interpersonnelle ou de proximité qui vise les individus, les ménages, les groupes de personnes spécifiques ou homogènes, les communautés identifiées selon les problèmes et les besoins ciblés utilisant les supports tels que boîte à image, cartes conseils, dépliants, radios clubs, vidéo forum, affiches messages conseils, clubs d'écoute, focus group, visites à domicile etc.
- La communication de masse qui vise l'utilisation des médias comme la radio, la télévision, les journaux écrits, les dépliants messages, les panneaux messages, le théâtre, le cinéma, la chanson, la sensibilisation dans les lieux publics ouverts tels que les points chauds, les parkings, les ronds-points, les aéroports, les stades, les marchés etc.
- Les campagnes d'affichage publique avec les affiches, les dépliants, les panneaux routiers, les messages muraux, les tableaux messages et autres supports de mobilisation.

3.5.4 La mobilisation sociale

Elle consistera à la création des alliances et des réseaux entre les leaders des groupes, les confessions religieuses, les organisations communautaires, les ONG et les organisations de la société civile pour atteindre leurs audiences respectives.

Cette stratégie est porteuse d'impulsions favorisant la mobilisation communautaire, l'engagement populaire et stimule ainsi les partenariats et la participation communautaire. De ce fait, elle mettra à profit les expériences réussies pour inciter les partenariats actifs et constructifs dans la mise en œuvre des interventions de communication pour la promotion de la REDD+. Cette stratégie sera supportée par l'utilisation des réseaux sociaux, l'appui à l'organisation des acteurs et partenaires du processus REDD+ à la base et le soutien à la création de partenariats constructifs entre ces différents acteurs.

3.5.5 Le renforcement des capacités, motivation des acteurs et empowerment communautaire

Cette stratégie est proposée pour permettre la mise en place des actions de formation pour le transfert des compétences et le renforcement de capacités des acteurs d'une part, et d'autre part, la promotion de mécanismes de participation communautaire par le développement des capacités d'autonomisation et de responsabilisation des parties prenantes à s'approprier des actions développées dans le cadre de la REDD+.

Elle vise en outre la libération de l'expression des communautés locales et les organisations à base communautaires de manière à leur permettre de s'impliquer et de participer activement en tant qu'acteurs et bénéficiaires des actions de promotion de la REDD+ à tous les niveaux. Il s'agit de susciter des mécanismes locaux de participation communautaire, de surveillance et protection locales des activités de promotion de la REDD+. Les actions qui seront menées pour renforcer les capacités des acteurs sont entre autres les ateliers et séminaires de formation, les journées d'information et de réflexion, les conférences-débats, l'appui technique pour la réalisation des activités de promotion de la REDD+ etc.

CHAPITRE 4 : LE PLAN DE COMMUNICATION

4.1 Les objectifs de la communication du P-REDD+

4.1.1 Objectif général

L'objectif global de la stratégie de communication est de soutenir la préparation et la dissémination de la stratégie nationale REDD+ du Togo dans sa globalité à travers une bonne information et consultation des acteurs impliqués dans le processus.

4.1.2 Objectifs spécifiques

Cette stratégie de communication vise les objectifs spécifiques suivants :

- Mettre en temps réel à la disposition de 100% des partenaires de mise en œuvre du projet de soutien à la préparation à la REDD+ au Togo, l'information fiable afin qu'ils puissent s'organiser et participer à la réussite du processus
- Informer, éduquer et sensibiliser au moins 80% des autorités publiques, des leaders communautaires et institutionnels, des autres parties prenantes et des populations identifiés afin qu'ils participent activement au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+
- Faire adopter par les institutions nationales et internationales habilitées les politiques, les textes législatifs et réglementaires pour un processus REDD+ réussi
- Faire prendre conscience à au moins 80% des acteurs et des populations l'importance d'une gestion durable et partagée des ressources forestières.

4.2 Les résultats attendus

Les résultats attendus de la mise en œuvre de cette stratégie de communication sont les suivants :

- L'ensemble des partenaires de mise en œuvre du projet de soutien à la préparation à la REDD+ au Togo disposent en temps réel de l'information fiable, s'organisent et participent à la réussite du processus;
- Au moins 80% des autorités publiques, des leaders communautaires et institutionnels, des autres parties prenantes et des populations sont informés, éduqués, sensibilisés et participent activement au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ;
- Les politiques, les textes législatifs et réglementaires pour un processus REDD+ réussi sont adoptées par les institutions nationales et internationales habilitées ;
- Au moins 80% des acteurs et des populations ont pris conscience de l'importance d'une gestion durable et partagée des ressources forestières.

4.3 Les axes de la communication

4.3.1 La communication interne

4.3.1.1 Les objectifs de la communication interne

La communication interne au sein du projet de soutien à la préparation à la REDD+ vise à atteindre les objectifs suivants:

- Renforcer la cohésion et soutenir la promotion d'une bonne relation de travail au sein de l'Unité de Coordination Nationale à travers le partage d'information et de connaissances
- Mettre 100% de l'équipe de l'Unité de Coordination Nationale au même niveau d'information sur le processus REDD+
- Informer régulièrement et en temps réel 100% des structures partenaires sur les activités menées et les contributions attendues d'elles dans la poursuite du processus.

4.3.1.2 Les résultats attendus

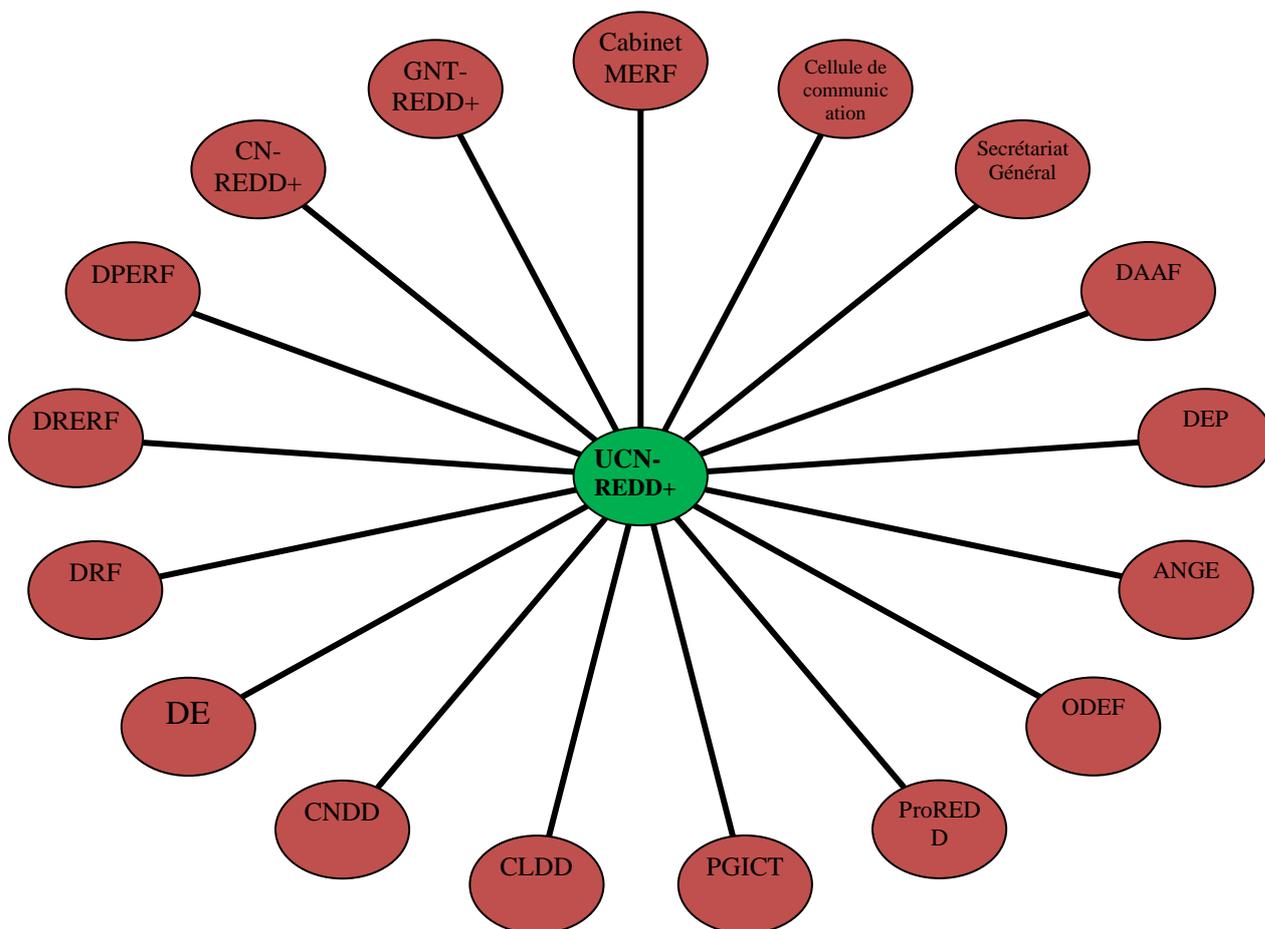
Les résultats attendus de la mise en œuvre de la communication interne sont les suivants :

- La cohésion au sein de l'Unité de Coordination Nationale est renforcée et une bonne relation de travail est assurée à travers le partage d'information et de connaissances
- 100% de l'équipe de l'Unité de Coordination Nationale est au même niveau d'information sur le processus REDD+
- 100% des structures partenaires sont régulièrement et en temps réel informées sur les activités menées et les contributions attendues d'elles dans la poursuite du processus.

4.3.1.3 Les cibles de la communication interne

Dans le cadre du processus REDD+, les cibles de la communication interne sont : Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (Cabinet du Ministre, Service de communication, Secrétariat Général, Directions centrales), les directions régionales et préfectorales de l'environnement, le Comité National REDD+, le Groupe National de Travail REDD+, la Commission Nationale du Développement Durable (CNDD), les Commissions Locales du Développement Durables (CLDD), le Projet Gestion Intégré des Catastrophes et des Terres (PGICT), le ProREDD, l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE) et la Coordination nationale REDD+.

Afin d'assurer une bonne coordination dans la conduite du processus, l'Unité de Coordination Nationale s'appuiera sur des points focaux dans les différentes directions et structures de mise en œuvre du processus. Ces points focaux permettront de maintenir un système de flux d'informations continu avec ces cibles de manière à leur permettre d'être informés sur la conduite du processus. Ce système de flux d'informations permettra aussi à l'Unité de Coordination d'être informée sur les activités menées par ces structures.



Cartographie des acteurs internes impliqués dans la mise en œuvre du processus REDD+ au Togo

4.3.1.4 Les canaux de la communication interne

En vue d'atteindre les objectifs de communication interne énumérés plus haut, les canaux suivants vont être utilisés :

- *Les réunions hebdomadaires du personnel de l'Unité de Coordination Nationale ;*
- *Les réunions mensuelles avec le ProREDD, le PGICT et l'ANGE ;*

- *Les réunions du Groupe National de Travail REDD+ ;*
- *Les réunions du Comité National REDD+ ;*
- *Les réunions de la Commission Nationale de Développement Durable et des Commissions Locales de Développement Durable ;*
- *Le bulletin électronique semestriel « REDD+ Infos » ;*
- *La production et la diffusion de rapports d'activités et rapports annuels ;*
- *La création de listes de diffusion pour: le personnel de l'UCN, le Comité National REDD+, le Groupe National de Travail REDD+, les journalistes et une liste pour l'ensemble des acteurs ;*
- *La création d'un réseau local pour les échanges d'information au sein de l'UCN ;*
- *La création d'un centre de ressources sur la REDD+ au Togo.*

4.3.1.5 Le plan de communication interne

PUBLIC CIBLE	ACTIONS	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	ECHEANCIER			IDEES DE MESSAGES A DIFFUSER	RESPONSABLE
				2016	2017	2018		
L'Unité de Coordination Nationale REDD+	Organiser des réunions hebdomadaires des membres de l'Unité de Coordination Nationale	- Nombre de réunions hebdomadaires organisées - Régularité des membres aux réunions	- Liste de présence - PV des réunions hebdomadaires				-Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les difficultés rencontrées ? -Quels sont les activités planifiées -Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? -Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ?	UCN-REDD+
	Créer 5 listes de diffusion	-Nombre de listes de diffusion créées	- Adresses des listes de diffusion - Copies des messages diffusés				-Quel est l'état d'avancement du projet ? -Quels sont les activités planifiées ? -Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? -Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ?	UCN-REDD+
	Organiser 6 visites semestrielles de suivi des activités de communication sur le terrain	-Nombre de visites de suivi organisées	-Rapports de visites -Listes de présence				-Quel est l'état d'avancement du projet ? -Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? - Comment se mènent les activités de communication ?	UCN-REDD+

	Organiser une réunion bimensuelle du groupe de travail IEC sur la REDD+	-Nombre de visites bimensuelles organisées	-PV de réunions - Listes de présence				-Quel est l'état d'avancement du projet ? -Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? - Comment se mènent les activités de communication ?	UCN-REDD+
le Projet Gestion Intégré des Catastrophes et des Terres (PGICT), le ProREDD, l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE)	Organiser des réunions trimestrielles d'échange	- Nombre de réunions mensuelles organisées -Degré de participation des acteurs - Qualité des échanges	-Listes de présence -PV de réunion				-Quel est l'état d'avancement du projet ? -Quels sont les activités planifiées ? -Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? -Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ?	UCN-REDD+
Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (Cabinet du Ministre, Service de communication, Secrétariat Général, Directions centrales), les directions régionales et préfectorales de l'environnement	Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour 50 Directeurs Régionaux de l'Environnement, Directeurs préfectoraux de l'Environnement et points focaux REDD+	-Nombre d'ateliers organisés - Nombre de participants aux ateliers	-Listes de présence - Rapports des ateliers				-Quel est l'état d'avancement du processus REDD+ ? - Quels sont les difficultés rencontrées ? -Quels sont les activités planifiées ? -Quels sont les rôles des différents acteurs dans la conduite du processus ? -Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? -Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ?	UCN-REDD+
	Publier un bulletin semestriel d'information	- Nombre de numéros du bulletin publiés	-Copies des bulletins publiés				-Quel est l'état d'avancement du projet ? -Quelles sont les activités	UCN-REDD+

							planifiées ? -Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? -Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ?	
	Elaborer et mettre à jour régulièrement une base de données des acteurs et partenaires impliqués dans la REDD+ au Togo	-1 base de données élaborée	-Copie de la base de données				-Quels sont les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du processus REDD+ au Togo	UCN-REDD+
	Organiser 03 ateliers de revue annuelle des activités du projet	-Nombre d'ateliers de revue organisés -Nombre de participants aux ateliers de revue	-Rapports des ateliers -Listes de participants				-Quel est l'état d'avancement du projet ? -Quels sont les activités planifiées ? -Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? -Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ?	UCN-REDD+
	Faire le monitoring des publications de la presse sur la REDD+ à travers une revue de presse mensuelle	-Nombre de revues de presse réalisées	-Copies des revues de presse				-Quel est l'état de connaissance sur la REDD+ dans la presse togolaise ? -Quelle est l'actualité sur la REDD+ ?	UCN-REDD+
	Créer, équiper et animer un centre de documentation sur la REDD+	1 centre de documentation est opérationnel	-Locaux du centre -Equipements du centre				- Qu'est-ce que les changements climatiques ? - Quel est l'impact du changement climatique sur la vie ? - Quel est le lien entre la forêt et le climat? - Quels sont les moteurs de	UCN-REDD+

						<p>la déforestation et de la dégradation et comment chaque moteur contribue-t-il aux changements climatiques ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? - Quels sont les bénéfiques et quelles seront les modalités de répartition de ces avantages auprès des parties prenantes? - Quel sera l'impact des marchés de carbone dans le processus REDD+ ? - Quels sont les bailleurs de fonds qui financent les projets et initiatives en matière de changement climatiques+ au Togo ? - Quels sont les intermédiaires crédibles? 	
--	--	--	--	--	--	---	--

Le Comité National REDD+	Organiser un atelier de formation de 3 jours pour 40 membres du Comité national REDD+/ Comité de pilotage REDD+ sur le processus	-Nombre de participants à l'atelier - Degré de participation des acteurs invités ;	-Rapports des ateliers de formation -Listes de présence			<ul style="list-style-type: none"> - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? 	UCN-REDD+
Le Groupe National de Travail REDD+	Organiser un atelier de 3 jours pour renforcer les capacités de 15 membres du Groupe National de Travail sur le processus REDD+	-Nombre de participants à l'atelier - Degré de participation des acteurs invités ;	-Rapports des ateliers de formation -Listes de présence			<ul style="list-style-type: none"> - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? 	UCN-REDD+
La Commission Nationale du Développement Durable (CNDD), les Commissions Locales du Développement Durables (CLDD)	Organiser 1 atelier de formation de 3 jours 40 membres de la CNDD	-Nombre de participants à l'atelier - Degré de participation des acteurs invités				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que les changements climatiques ? - Quel est l'impact du changement climatique sur la vie ? - Quel est le lien entre la forêt et le climat ? - Quels sont les moteurs de la déforestation et de la dégradation et comment chaque moteur contribue-t-il aux changements climatiques ? - Qu'est-ce que le processus REDD+ - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? 	UCN-REDD+

						<ul style="list-style-type: none"> - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? 	
	Organiser 5 ateliers régionaux de formation pour 250 membres des CLDD	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers organisés ; -Nombre de participants à l'atelier - Degré de participation des acteurs invités 	<ul style="list-style-type: none"> -Rapports des ateliers de formation -Listes de présence 			<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que les changements climatiques ? - Quel est l'impact du changement climatique sur la vie ? - Quel est le lien entre la forêt et le climat ? - Quels sont les moteurs de la déforestation et de la dégradation et comment chaque moteur contribue-t-il aux changements climatiques ? - Qu'est-ce que le processus REDD+ - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les activités 	UCN-REDD+

								réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ?	
--	--	--	--	--	--	--	--	---	--

4.3.2 La communication externe

4.3.2.1 Les objectifs de la communication externe

La stratégie de communication externe du projet de soutien à la préparation à la REDD+ vise à atteindre les objectifs suivants:

- Informer, éduquer et sensibiliser au moins 80% des autorités publiques, des leaders communautaires et institutionnels, des autres parties prenantes et des populations identifiés afin qu'ils participent activement au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+;
- Faire prendre conscience à au moins 80% des acteurs et des populations de l'importance d'une gestion durable et partagée des ressources forestières ;
- Faire adopter par les institutions nationales et internationales habilitées, les politiques, les textes législatifs et règlementaires pour un processus REDD+ réussi.

4.3.2.2 Les résultats attendus de la communication externe

Les résultats attendus de la mise en œuvre des activités de communication externe sont les suivants :

- Au moins 80% des autorités publiques, des leaders communautaires et institutionnels, des autres parties prenantes et des populations identifiés sont informés, éduqués et sensibilisés et participent activement au processus d'élaboration de la stratégie nationale REDD+ ;
- Les politiques, les textes législatifs et règlementaires pour un processus REDD+ réussi sont adoptés par les institutions nationales et internationales habilitées ;
- Au moins 80% des acteurs et des populations ont pris conscience de l'importance d'une gestion durable et partagée des ressources forestières.

4.3.2.3 Les cibles de la communication externe

La communication externe du projet de soutien à la préparation à la REDD+ cible un public varié:

- les décideurs politiques (Ministres, Parlementaires, Directeurs de cabinet, Elus locaux, Préfets) ;
- les Secrétaires Généraux et cadres de l'Administration Publique (Ministères : Planification et aménagement du territoire, Agriculture, Santé, Mines, Industrie, Commerce, Economie, Energie, Affaires sociales, Sécurité et Défense, Transport, Travaux publics, Eau et assainissement, Education, Urbanisme etc.) ;

- les acteurs du monde scolaire et universitaires: enseignants, élèves/étudiants, chercheurs ;
- les décideurs économiques (entrepreneurs/industriels, responsables et cadres du patronat, de la chambre de commerce et d'industrie) ;
- les Organisations de la Société civile (syndicats, ONG et associations, organisations paysannes, organisations de planteurs etc.) ;
- les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes ;
- les médias : médias publics, médias privés, médias communautaires ;
- les leaders communautaires (leaders religieux, chefs traditionnels etc.) ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- le grand public.

4.4. Les messages à diffuser à l'endroit des différentes cibles

Les messages à l'intention des cibles non informées viseront à les sensibiliser sur la REDD+ et à susciter leur adhésion. Les messages adressés à ceux qui sont déjà informés et instruits doivent se focaliser sur l'information de façon à les aider à évaluer les avantages et les bénéfices à s'engager en faveur du processus REDD+. Les messages destinés aux groupes cibles doivent tenir compte des caractéristiques de ces derniers. Les messages pour chaque groupe cible seront développés de façon conjointe avec les leaders des groupes cibles, afin de définir des messages spécifiques qui s'adressent aux intérêts de chaque groupe particulier. Les messages à destination des politiques porteront sur l'élaboration des notes de position, des rencontres de plaidoyer visant à infléchir leur position en vue de l'adhésion du pays à la REDD+ et à les rassurer de l'adhésion totale du Togo à appliquer les normes de sauvegarde et d'accès à l'information telles que recommandées dans l'Accord de Cancún.⁷

4.4.1. Les messages sur le plan national

Les principaux messages à formuler sont résumés dans les questions suivantes et peuvent être regroupés en trois grandes thématiques : les changements climatiques, le mécanisme REDD+, ainsi que le rôle des acteurs et parties prenantes dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+. Ces questions serviront de base pour la formulation de messages précis lors de la mise en œuvre des différentes activités planifiées dans la stratégie de communication.

➤ Les changements climatiques

- Qu'est-ce que les changements climatiques ?
- Quelles sont les causes des changements climatiques
- Quels sont les impacts des changement climatiques sur la vie humaine, animale et végétale ?

⁷ Voir <http://unfccc.int/resource/docs/2010/cop16/fre/07a01f.pdf>

- Quelles sont les solutions possibles aux changements climatiques ?
- Quel est le lien entre la forêt et le climat (rôle que les forêts naturelles et les forêts plantées jouent dans l'atténuation du climat global) ?
 - Quels sont les moteurs de la déforestation et de la dégradation et comment chaque moteur contribue-t-il aux changements climatiques (la déforestation, la dégradation des forêts, les feux de végétation, etc.)
- Quels sont les bailleurs de fonds qui financent les projets et initiatives en matière de changement climatiques+ au Togo ?
- Qu'est-ce que l'effet de serre ?
- Comment l'effet de serre contribue-t-il au réchauffement de la planète ?
- Quels sont les gaz à effet de serre et comment ces gaz sont-ils émis ?
- Quels sont les comportements quotidiens qui favorisent l'émission de ces gaz à effet de serre ?
- Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ?
- Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?
- Comment chacun peut-il contribuer dans ses actes quotidiens à réduire les effets des changements climatiques ?

➤ **Le mécanisme REDD+**

- Qu'est-ce que le processus REDD+ (enjeux, objectifs, résultats attendus, étapes, intérêt pour les différentes cibles)
 - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable (liens avec les autres secteurs de développement pour consolider les synergies) ?
 - Quel est le lien entre la REDD+ et l'économie verte (liens avec les secteurs d'intense pollution pour consolider leur implication à une économie moins carbonée) ?
- Quel est le contenu du document de propositions de mesures pour l'état de préparation à la REDD+ (RPP) ?
- Quel est le dispositif de mise en œuvre de ce document ?
- Quels sont les acteurs de mise en œuvre du processus REDD+ au Togo ?
- Quel est le rôle de chacun de ces acteurs dans la conduite du processus ?
- Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ?
- Quel est l'état d'avancement du processus au Togo ?
- Quels sont les activités planifiées ?
- Quels sont les activités déjà réalisées par l'UCN-REDD+ et les autres partenaires de mise en œuvre ?

- Quel est le mode de gestion du processus ?
- Quelles sont les difficultés liées à la mise en œuvre du RPP du Togo ?
- Quel est le rôle attendu de chaque acteur dans la résolution des différents problèmes ?
- Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ?

➤ **Le rôle des parties prenantes dans l'élaboration de la stratégie nationale REDD+**

- Quelles sont les différentes parties prenantes dans la conduite du processus REDD+ au Togo ?
- Comment ces parties prenantes doivent-elles s'organiser pour mieux participer au processus?
- Quels sont les bénéfices et quelles seront les modalités de répartition de ces avantages auprès des parties prenantes (y compris les communautés qui vont être touchées par la REDD) ?
- Quel sera l'impact des marchés de carbone dans le processus REDD+ ?
- Quels sont les opportunités d'investissement qu'offre la REDD+ ?
- Quels sont les intermédiaires crédibles?
- Quels sont les montants reçus par le Togo, à quel moment, de la part de qui, utilisé par qui et pourquoi?
- Quelle est la contrepartie du Togo ?
- Quelles relations ce le processus REDD+ entretient-il avec d'autres projets similaires (PROREDD, etc.) ?

4.4.2. Les messages sur le plan international

- Quels sont les ressources dont dispose le Togo pour conduire le processus REDD+ ?
- A quelles activités sont destinées ces ressources ?
- Quels sont les acquis du processus REDD+ au Togo ?
- Quels sont les résultats déjà obtenus dans la conduite du processus ?
- Quels sont les défis auxquels fait face le Togo dans la conduite de ce processus REDD+ ?
- Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ du Togo ?

4.5. Les outils de communication externe

Les outils de communication externe qui seront utilisés dans le cadre de cette stratégie sont :

- *Le Site Web*
- *Les médias sociaux*
- *Le bulletin électronique*
- *Les affiches, posters, dépliants, panneaux, bandes dessinées, boîtes à images, brochures et gadgets*
- *La presse (Radio, Télévision, Journaux)*

- *L'organisation des meetings d'information et de sensibilisation*
- *L'organisation d'ateliers, de conférences et de séminaires*
- *L'organisation de journées portes ouvertes sur la REDD+*
- *La participation aux foires et autres évènements culturels*
- *L'usage des célébrités*
- *L'organisation de focus group au niveau communautaire*
- *L'appui à la création de réseaux et d'alliance*
- *L'appui technique aux activités de promotion de la REDD+.*

4.6. Plan de communication externe

Nous proposons ici un plan d'exécution de la stratégie de communication externe du projet de soutien à la préparation à la REDD+ sur la période 2016-2018.

PUBLIC CIBLE	ACTIONS	INDICATEURS	SOURCE DE VERIFICATION	ECHEANCIER			IDEES DE MESSAGES	RESPONSABLES
				2016	2017	2018		
Les décideurs politiques (Ministres, Parlementaires, Directeurs de cabinet, Elus locaux, Préfets)	Organiser une visite d'information et de plaidoyer sur la REDD+ auprès du PM et du PA	-Nombre de visites organisées	- Rapport d'activité				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du processus ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? - Quelles sont les difficultés dans la conduite du processus REDD+ ? 	UCN-REDD+
	Elaborer et diffuser 2 notes de plaidoyer à l'endroit des décideurs sur les questions de REDD+	-Nombre de notes de plaidoyer élaborées	-Copies des notes de plaidoyer				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du processus ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? - Quelles sont les difficultés dans la conduite du processus REDD+ ? 	UCN-REDD+
	Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour 60 DC et SG des ministères sur la REDD+	-Nombre de participants - Degré de participation des acteurs	- Listes de présence - Rapports d'ateliers				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en 	UCN-REDD+

						<p>matière de réduction des gaz à effet de serre ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? 	
	Organiser 11 visites d'information dans 11 ministères clés impliqués dans la REDD+	-Nombre de visites d'information organisées	-Rapports des visites -Listes de présence			<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que les changements climatiques ? - Quel est l'impact du changement climatique sur la vie ? - Quel est le lien entre la forêt et le climat? - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les activités réalisées par les autres acteurs et partenaires du projet ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? 	UCN-REDD+
	Organiser 1 atelier de formation de 2 jours pour 39 préfets sur la REDD+	- Nombre d'ateliers de formation organisés -Nombre de participants	-Rapport de l'atelier -Liste de participants			<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? 	UCN-REDD+

							- Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	
	Organiser un atelier de formation de 2 jours à l'intention de 90 parlementaires sur la REDD+	- Nombre d'ateliers de formation organisés - Nombre de participants	- Rapport de l'atelier - Liste de participants				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	UCN-REDD+
Les Secrétaires Généraux et cadres de l'Administration Publique	Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour au moins 60 cadres planificateurs des ministères sur la REDD+	- Nombre d'ateliers de formation organisés - Nombre de participants	- Rapport de l'atelier - Liste de participants				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	UCN-REDD+
Les acteurs du monde scolaire et universitaires: enseignants, élèves/étudiants, chercheurs	Organiser un concours annuel de dessin sur la forêt et la REDD+ à l'endroit des élèves du primaire et du secondaire	- Nombre de concours de dessin organisés - Nombre d'élèves touchés par le concours	- Rapport du concours - Copies des dessins produits				- Quel est le rôle de la forêt dans la lutte contre les changements climatiques ? - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ?	UCN-REDD+

							<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les activités planifiées ? - Quelles est la contribution attendue de chaque partie prenante dans la conduite de ce processus ? 	
	Organiser au moins 15 meetings de sensibilisation à l'endroit de 10 000 élèves et étudiants sur la REDD+	-Nombre de meetings organisés	Rapports d'activité				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? 	Plateforme Nationale des OSC
	Concevoir et éditer un guide d'éducation sur la forêt et la REDD+ à l'usage des élèves du primaire et du secondaire	-Nombre de guides d'éducation conçus et édités	-Copie du guide				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? 	UCN-REDD+
	Multiplier et diffuser 10 000 exemplaires du guide d'éducation sur la forêt et la REDD+	-Nombre d'exemplaires du guide produits - Nombre d'exemplaires du guide diffusés	-Exemplaires du guide - Rapports de diffusion				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? 	UCN-REDD+

							- Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	
	Organiser une campagne de plaidoyer pour l'intégration de la forêt et de la REDD+ dans les programmes d'éducation dans le cadre de l'éducation environnementale	- Nombre de campagnes de plaidoyer réalisées - Nombre de programmes d'éducation ayant intégré la forêt et la REDD+	-Rapport d'activités - Copies des programmes d'éducation				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	Plateforme Nationale des OSC
	Animer 2 conférences à l'intention d'au moins 1000 étudiants sur la REDD+ à l'université de Lomé et à l'Université de Kara	-Nombre de conférences tenues -Nombre de participants	- Rapport d'activités -Listes de présences				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	UCN-REDD+
Les décideurs économiques (entrepreneurs/industriels, patronat, chambre de commerce et d'industrie)	Organiser 5 ateliers régionaux de formation de 2 jours à l'endroit de 300 exploitants de bois sur la REDD+	-Nombre d'ateliers organisés -Nombres d'exploitants formés	-Listes de présence -Rapports des ateliers				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+	UCN-REDD+

							dans la réalisation de ces engagements ?	
	Organiser une journée d'information sur la REDD+ à l'intention de 50 opérateurs économiques de divers secteurs	-1 journée d'information organisée -Nombre de participants à la journée d'information - Degré de participation des acteurs	-Listes de présence -Rapport de la journée d'information -Rapport d'évaluation				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? - Quels sont les bénéficiaires et quelles seront les modalités de répartition de ces avantages auprès des parties prenantes ? - Quel sera l'impact des marchés de carbone dans le processus REDD+ ? - Quels sont les bailleurs de fonds qui financent les projets et initiatives en matière de changement climatiques+ au Togo ? - Quels sont les intermédiaires crédibles? - Quels sont les montants reçus par le Togo, à quel moment, de la part de qui, utilisé par qui et pourquoi? - Quelle est la contrepartie du Togo ? -Quels sont les opportunités d'investissement qu'offre la REDD+ ?	UCN-REDD+
Les Organisations de la Société civile (syndicats, ONG et associations, organisations paysannes, organisations de planteurs etc.)	Organiser 3 campagnes de communication à l'occasion du forum national du paysan togolais (FNPT)	-Nombre d'éditions du forum national du paysan togolais auxquels l'UCN a participé -Nombre de personnes	-Rapports d'activité - Listes de personnes touchées				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ?	CTOP

		touchées par les campagnes de communication -Degré de participation des acteurs					- Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	
	Organiser 5 ateliers régionaux de formation de 2 jours à l'endroit de 300 agriculteurs et éleveurs sur la REDD+	-Nombre d'ateliers régionaux organisés -Nombre de participants -Degré de participation des acteurs	-Rapports des ateliers -Liste des participants				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	UCN-REDD+
	Organiser 5 ateliers d'information de 2 jours pour 200 planteurs privés sur la REDD+	-Nombre d'ateliers régionaux organisés -Nombre de participants -Degré de participation des acteurs	-Rapports des ateliers -Liste des participants				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	UCN-REDD+
	Organiser 6 ateliers régionaux d'information et d'échange de 1 jour pour 250 membres des organisations de la société civile	-Nombre d'ateliers régionaux organisés -Nombre de participants -Degré de participation des acteurs	-Rapports des ateliers -Liste des participants				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ?	UCN-REDD+

							- Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	
Les organisations à base communautaires : CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes	Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour 80 membres des organisations de jeunes	-Nombre d'ateliers organisés -Nombre de participants -Degré de participation des acteurs	-Rapports des ateliers -Liste des participants				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	Conseil National de la Jeunesse
	Organiser 10 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 600 acteurs locaux (chefs de quartiers, CVD, CDQ, maires) sur la REDD+	-Nombre d'ateliers régionaux organisés -Nombre de participants -Degré de participation des acteurs	-Rapports des ateliers -Liste des participants				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	UCN-REDD+
	Organiser 39 causeries éducatives à l'intention de 117 groupements de femmes dans 39 préfectures sur la REDD+	-Nombre de causeries éducatives organisées - Nombre de groupements féminins touchés	-Rapports d'activité -Liste des groupements				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque	Plateforme Nationale des Organisations de Femmes/ UCN-REDD+

							partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ?	
Les médias : médias publics, médias privés, médias communautaires	Organiser 12 ateliers régionaux de formation de 3 jours pour 300 journalistes et professionnels des médias sur la REDD+ et appuyer la mise en place d'un réseau de journalistes sur la REDD+	-Nombre d'ateliers régionaux organisés ; -Nombre de journalistes formés - Nombre de journaux, de radios et de télévisions qui accompagnent le processus REDD+	-Rapport des ateliers -Liste des participants				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? - Quels sont les bénéfices et quelles seront les modalités de répartition de ces avantages auprès des parties prenantes ? - Quel sera l'impact des marchés de carbone dans le processus REDD+ ? - Quels sont les bailleurs de fonds qui financent les projets et initiatives en matière de changement climatiques+ au Togo ? - Quels sont les intermédiaires crédibles? - Quels sont les montants reçus par le Togo, à quel moment, de la part de qui, utilisé par qui et pourquoi? - Quelle est la contrepartie du Togo ? -Quels sont les opportunités d'investissement qu'offre la REDD+ ? 	UCN-REDD+
	Organiser un concours annuel du meilleur article de presse et du meilleur reportage sur la REDD+	-1 concours annuel organisé -Nombre de participants au concours	-Rapport d'activité				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet 	UCN-REDD+

							de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? - Quels sont les bénéfiques et quelles seront les modalités de répartition de ces avantages auprès des parties prenantes ?	
Les leaders communautaires (leaders religieux, chefs traditionnels)	Organiser 10 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 300 chefs de villages et de cantons sur la REDD+	-Nombre d'ateliers régionaux organisés -Nombre d'acteurs formés -Degré de participation des acteurs	-Listes de présence -Rapports d'ateliers				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? - Quels sont les bénéfiques et quelles seront les modalités de répartition de ces avantages auprès des parties prenantes ?	UCN-REDD+
	Organiser 10 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 300 leaders religieux sur la REDD+ (catholiques, musulmans, protestants, traditionnels)	-Nombre d'ateliers régionaux organisés -Nombre d'acteurs formés -Degré de participation des acteurs	-Listes de présence -Rapports d'ateliers				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? - Quels sont les bénéfiques et quelles seront les modalités de répartition de ces avantages auprès des parties prenantes ?	UCN-REDD+

Le grand public	Créer un logo pour l'Unité de Coordination Nationale REDD+	-1 logo créé	-Logo			<ul style="list-style-type: none"> -Qu'est-ce que la REDD+ ? - Quels sont les activités de l'Unité de Coordination Nationale ? 	UCN-REDD+
	Produire et diffuser 10 000 posters, 10 000 dépliant et 10 000 gadgets (casquettes, T-shirts, sacs, porte-clés, parapluies, calendriers etc.)	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre d'outils produits -Nombre d'outils diffusés 	<ul style="list-style-type: none"> -Copies des outils ; -Rapports de diffusion 			<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que les changements climatiques ? - Quel est l'impact du changement climatique sur la vie ? - Quel est le lien entre la forêt et le climat? - Quels sont les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts ? - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ dans la réalisation de ces engagements ? - Quels sont les bénéfices et quelles seront les modalités de répartition? - Quel sera l'impact des marchés de carbone dans le processus REDD+ ? 	UCN-REDD+

							<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les bailleurs de fonds qui financent les projets et initiatives en matière de changement climatiques au Togo ? - Quels sont les intermédiaires crédibles? - Quels sont les montants reçus par le Togo, à quel moment, de la part de qui, utilisé par qui et pourquoi? - Quelle est la contrepartie du Togo ? 	
	Organiser 05 journées portes ouvertes sur la REDD+ dans les cinq régions économiques du Togo	-Nombre de journées portes ouvertes organisées	-Rapports des journées portes ouvertes -Nombre de participants aux journées portes ouvertes				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que les changements climatiques ? - Quel est l'impact du changement climatique sur la vie ? - Quel est le lien entre la forêt et le climat? - Quels sont les moteurs de la déforestation et de la dégradation des forêts ? - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ? - Quel est l'état d'avancement du projet ? - Quels sont les activités planifiées ? - Quelle est l'actualité internationale sur la REDD+ ? - Quels sont les engagements pris par le Togo au plan international en matière de réduction des gaz à effet de serre ? - Quel est la contribution de chaque partie prenante au processus REDD+ 	DRERF

							<p>dans la réalisation de ces engagements ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les bénéficiaires et quelles seront les modalités de répartition ? - Quel sera l'impact des marchés de carbone dans le processus REDD+ ? - Quels sont les bailleurs de fonds qui financent les projets et initiatives en matière de changement climatique au Togo ? - Quels sont les intermédiaires crédibles ? - Quels sont les montants reçus par le Togo, à quel moment, de la part de qui, utilisé par qui et pourquoi ? - Quelle est la contrepartie du Togo ? 	
	Participer à 03 éditions de la caravane de l'environnement	Nombre d'éditions auxquelles le projet a participé	-Rapports d'activité				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte ? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD+ pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ? 	UCN-REDD+
	Produire et diffuser sur 5 chaînes de télévision et 15 chaînes de radio 6 sketches sur la REDD+	-Nombre de sketches produits -Nombre de diffusions	-Copies des sketches -Copies des diffusions				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte ? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD+ pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de 	UCN-REDD+

							ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ?	
	Organiser 6 campagnes d'information sur la REDD+ dans 6 préfectures lors de la célébration des fêtes traditionnelles	-Nombre de campagnes organisées -Nombre de personnes touchées par les campagnes	-Rapports de campagne				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ?	DPERF
	Envoyer 2 Sms sur les avantages de la REDD+ au grand public	-Nombre de Sms envoyés -Nombre de personnes touchées	-Copies des Sms - Rapport de prestation de la société de téléphonie mobile				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ?	UCN-REDD+
	Créer une ligne verte d'information sur la REDD+	-1 ligne verte créée	-Numéro de la ligne verte -Liste des appels reçus -Rapport du prestataire				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long	UCN-REDD+

							<p>terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ? 	
	Publier 45 articles dans 15 journaux sur les activités du projet	-Nombre d'articles publiés -Nombre de publications d'articles	-Copies des articles -Copies des journaux				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ? 	UCN-REDD+
	Organiser 10 émissions-débats télévisées sur les activités du P-REDD+	-Nombre d'émissions débats organisées	-Copies des émissions				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ? 	UCN-REDD+
	Produire et diffuser en Français et en 10 langues locales sur 10	-Nombre d'émissions produites	-Copies des émissions				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et 	Réseaux régionaux de journalistes/ UCN-REDD+

	radios communautaires une émission sur la REDD+	-Nombre de diffusions des émissions produites				le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte ? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ?	
	Créer et mettre régulièrement à jour un site internet pour le projet	-1 site internet opérationnel	-Pages du site internet			- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte ? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ?	UCN-REDD+
	Créer, animer des comptes Facebook, Twitter et faire le monitoring des médias sociaux	-1 compte Facebook créé -1 compte Twitter créé	-Pages Facebook et Twitter			- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte ? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes	UCN-REDD+

							doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ?	
	Produire et diffuser sur 3 chaînes de télévision nationales et 2 chaînes de télévision étrangères un film documentaire sur les résultats du projet	-1 film documentaire produit -Nombre de diffusions du film documentaire	-Copie du film documentaire				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ?	UCN-REDD+
	Publier 10 communiqués de presse sur les réalisations du projet	-Nombre de communiqués de presse publiés	-Copies des communiqués de presse -Copies des publications				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ?	UCN-REDD+
	Produire et diffuser sur 15 chaînes de radio et 5 chaînes de télévision un spot sur la REDD+ mettant en action des célébrités (artistes chanteurs, stars du foot etc.)	-1 Spot produit -Nombre de diffusions du spot produit	-Copies du spot				- Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ?	UCN-REDD+

							<ul style="list-style-type: none"> - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ? 	
	Rédiger et publier un rapport annuel sur les activités du projet	-Nombre de rapports annuels publiés	-Copies des rapports annuels				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ? 	UCN-REDD+
Les partenaires techniques et financiers	Editer, imprimer et diffuser le document de stratégie de communication en 100 exemplaires	-Nombre de documents imprimés - Nombre de documents diffusés	- Copies du document				-Quel es la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+	UCN-REDD+
	Traduire le document de stratégie de communication en Anglais	--Document de stratégie de communication traduit en Anglais	-Copies du document traduit				-Quel es la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+	UCN-REDD+
	Organiser 5 conférences de presse à l'endroit de 100 journalistes sur les activités du projet lors des missions de suivi de la BM	-Nombre de conférences de presse organisées -Nombre de journalistes présents	-Rapports des conférences de presse -Liste des journalistes				<ul style="list-style-type: none"> - Qu'est-ce que le processus REDD+ ? - Quel est le lien entre la REDD+ et le Développement Durable ? - Quel est le lien entre REDD+ et l'économie verte? - Quels sont, à court, moyen et long terme, les avantages attendus de REDD + pour le Togo ? - Quel est le rôle attendu des autres 	UCN-REDD+

							parties prenantes dans la conduite de ce processus ? - Comment ces parties prenantes doivent-elles mieux s'organiser pour mieux tirer parti de cette initiative ?	
	Soutenir la publication de 5 articles scientifiques dans 5 journaux internationaux sur la REDD+ au Togo	-Nombre d'articles publiés	-Copies des articles -Copies des journaux				- Quels sont les ressources dont dispose le Togo pour conduire le processus REDD+ ? - A quelles activités sont destinées ces ressources ? - Quels sont les acquis du processus REDD+ au Togo ? - Quels sont les résultats déjà obtenus par le projet ? - Quels sont les défis auxquels fait face le Togo dans la conduite du processus REDD+ ? - Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ du Togo ?	UCN-REDD+
	Participer à 6 conférences internationales sur la REDD+	-Nombre de conférences auxquelles les acteurs du projet ont participé	-Rapports de participation aux conférences				- Quels sont les ressources dont dispose le Togo pour conduire le processus REDD+ ? - A quelles activités sont destinées ces ressources ? - Quels sont les acquis du processus REDD+ au Togo ? - Quels sont les résultats déjà obtenus par le projet ? - Quels sont les défis auxquels fait face le Togo dans la conduite du processus REDD+ ? - Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ du Togo ?	UCN-REDD+
	Organiser 6 campagnes de communication sur la REDD+ au Togo en marge des conférences internationales	-Nombre de campagnes organisées	-Rapports des campagnes de communication				- Quels sont les ressources dont dispose le Togo pour conduire le processus REDD+ ? - A quelles activités sont destinées ces ressources ? - Quels sont les acquis du processus REDD+ au Togo ? - Quels sont les résultats déjà obtenus par le projet ? - Quels sont les défis auxquels fait	UCN-REDD+

							face le Togo dans la conduite du processus REDD+ ? - Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ du Togo ?	
	Animer 3 émissions sur trois médias internationaux (radio et télévision) en marge des conférences internationales sur la REDD+	-Nombre d'émissions organisées -Nombre de médias touchés	-Copies des émissions				- Quels sont les ressources dont dispose le Togo pour conduire le processus REDD+ ? - A quelles activités sont destinées ces ressources ? - Quels sont les acquis du processus REDD+ au Togo ? - Quels sont les résultats déjà obtenus par le projet ? - Quels sont les défis auxquels fait face le Togo dans la conduite du processus REDD+ ? - Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ du Togo ?	UCN-REDD+
	Traduire en Anglais et diffuser 3000 outils de communication (dépliant, poster, gadgets) l'occasion des rencontres internationales sur la REDD+	-Nombre d'outils traduits et diffusés	-Copies des outils				- Quels sont les ressources dont dispose le Togo pour conduire le processus REDD+ ? - A quelles activités sont destinées ces ressources ? - Quels sont les acquis du processus REDD+ au Togo ? - Quels sont les résultats déjà obtenus par le projet ? - Quels sont les défis auxquels fait face le Togo dans la conduite du processus REDD+ ? - Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ du Togo ?	UCN-REDD+

	Organiser une table-ronde des partenaires techniques et financiers sur la REDD+	-1 table ronde organisée -Nombre de PTF ayant participé	-Rapport de la table ronde -Listes des participants				<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les ressources dont dispose le Togo pour conduire le processus REDD+ ? - A quelles activités sont destinées ces ressources ? - Quels sont les acquis du processus REDD+ au Togo ? - Quels sont les résultats déjà obtenus par le projet ? - Quels sont les défis auxquels fait face le Togo dans la conduite du processus REDD+ ? - Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ du Togo ? 	UCN-REDD+
	Organiser des visites de plaidoyer ciblées à l'endroit de 5 PTF	-Nombre de visites de plaidoyer organisées -Nombre de PTF touchés	-Rapports des visites de plaidoyer				<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les ressources dont dispose le Togo pour conduire le processus REDD+ ? - A quelles activités sont destinées ces ressources ? - Quels sont les acquis du processus REDD+ au Togo ? - Quels sont les résultats déjà obtenus par le projet ? - Quels sont les défis auxquels fait face le Togo dans la conduite du processus REDD+ ? - Quel est le contenu de la stratégie nationale REDD+ du Togo ? 	UCN-REDD+

CHAPITRE 5 : LE DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

5.1 La cellule de mise en œuvre de la stratégie de communication

La stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ sera mise en œuvre sous la supervision du comité de pilotage du projet présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières.

La Cellule IEC de l'Unité de Coordination Nationale est l'organe technique chargé de la mise en œuvre de la stratégie de communication. La cellule de communication du projet travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble des responsables de communication des parties prenantes et partenaires du projet. Plusieurs activités seront exécutées sur le terrain en collaboration avec les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du processus REDD+ au Togo notamment la plateforme nationale des organisations de la société civile, la plateforme nationale des organisations de femmes, le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), les réseaux régionaux de journalistes et professionnels des médias, ainsi que la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles. La mise en œuvre des activités par ces différents acteurs se fera sur la base de modalités de collaboration précises et préalablement définies avec l'Unité de Coordination Nationale REDD+. Ces modalités de collaboration porteront sur trois axes essentiels :

- la planification annuelle puis trimestrielle des activités sur la base d'une feuille de route
- l'application et le respect de la procédure de gestion du bailleur de fonds (la Banque mondiale)
- l'obligation de résultats et de reddition de compte (rapport, évaluation du contrat de partenariat, évaluation de l'état de mise en œuvre de la feuille de route).

Sur les trois années de mise en œuvre (2016-2018), la stratégie de communication sera déclinée en plans de travail annuels (PTA) qui seront inclus dans les plans de travail et budgets annuels (PTBA) du projet. La supervision de la mise en œuvre de la stratégie sera assurée par le Comité de Pilotage du projet. Ce comité a pour missions de conseiller, de superviser la mise en œuvre et le suivi-évaluation de la stratégie de communication du projet.

Pour une mise en œuvre efficace de cette stratégie de communication, la cellule IEC de l'Unité de Coordination Nationale sera composée de :

➤ **Un Responsable Information, Education et Communication**

Le Responsable IEC est chargé de la coordination de toutes les activités de communication de l'UCN-REDD+. Il assure la planification annuelle, trimestrielle et la mise en œuvre effective des activités prévues dans la stratégie de communication. Il assure la liaison entre l'Unité de Coordination Nationale et les autres acteurs de mise en œuvre des activités planifiées et s'assure que chaque acteur remplit son cahier de charge dans le cadre de l'exécution des différentes activités.

➤ **Un (e) Assistant (e) chargé de la photographie et de la production des supports**

L'Assistant en photographie et production des supports est chargé d'assurer le reportage photo et vidéo de l'ensemble des activités de l'UCN-REDD+. Il s'assure du traitement des images et vidéos prises et les mets dans les formats appropriés pour une bonne visibilité des activités de l'Unité de Coordination Nationale.

➤ **Un (e) Assistant (e) Informaticien programmeur, chargé du site web, du bulletin électronique et des réseaux sociaux**

Il est responsable de la maintenance et de la mise à jour du site web de l'UCN-REDD+. Il gère l'ensemble des comptes sur les réseaux sociaux et s'occupe de la mise en page du bulletin électronique d'information.

➤ **Un (e) Responsable du centre de documentation sur la REDD+**

Il assure la gestion du centre de documentation sur la REDD+. Il répond aux demandes d'informations des acteurs, partenaires de mise en œuvre et des populations sur la conduite du processus. Il fait des propositions pour l'acquisition de nouveaux documents ou de nouveaux outils pour le centre de documentation.

5.2 Le mécanisme de suivi- évaluation

Toutes les activités de communication feront l'objet d'un suivi régulier afin que les résultats puissent être évalués et que des ajustements soient faits en cas de besoin. Nous avons proposé dans la planification des activités, les indicateurs majeurs destinés à apprécier le degré et la qualité ou l'impact de la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+. Ces indicateurs qui sont mentionnés dans la colonne « INDICATEURS » du tableau de planification des activités permettront de mesurer le degré de réalisation, de performance et d'impact de la stratégie.

Chaque acteur de mise en œuvre est responsable de la collecte des informations sur la réalisation des différentes activités. La compilation des informations se fera par l'Unité de Coordination Nationale qui s'appuiera sur les outils mis en place dans le manuel de suivi-évaluation du processus REDD+. Des tournées de suivi de la mise en œuvre des activités de communication sur le terrain seront organisées.

L'évaluation de la mise en œuvre de la stratégie de communication se fera par le comité de pilotage sur une base annuelle. A l'issue de l'évaluation, un rapport d'évaluation sera rédigé et mis à la disposition de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre de la stratégie de communication. Ce rapport annuel d'évaluation sera aussi intégré au rapport d'activités du projet dans son ensemble.

CHAPITRE 6 : LE BUDGET DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

Le budget pour la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ sur la période 2016-2018 est évalué comme suit :

Activités	Tâches spécifiques	Quantités	PU	Total
COORDINATION				
Assistant chargé de la photographie	Paiement des salaires	36	350 000	12 600 000
Assistant Informaticien programmeur	Paiement des salaires	36	350 000	12 600 000
Responsable du centre de documentation sur la REDD+	Paiement des salaires	36	350 000	12 600 000
TOTAL COORDINATION				37 800 000
COMMUNICATION INTERNE				
Organiser des réunions hebdomadaires des membres de l'Unité de Coordination Nationale	Convocation des réunions	-	-	-
	Rédaction et diffusion des PV	-	-	-
Organiser une réunion bimensuelle du groupe de travail IEC sur la REDD+	Convocation des réunions	-	-	-
	Logistique (, rafraîchissements, déplacements)	18	100 000	1 800 000
Créer 5 listes de diffusion	Création des listes dans le domaine du site web	5	-	-
Organiser des réunions trimestrielles d'échange avec PGICT, ProREDD et ANGE	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	12	500 000	6 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour 50 Directeurs Régionaux de l'Environnement, Directeurs préfectoraux de l'Environnement et points focaux REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	2	4000 000	8 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Publier un bulletin semestriel d'information interne	Conception d'une maquette	1	500 000	500 000
	Impression et diffusion du bulletin (5000 exemplaires)	6	3000 000	18 000 000
Elaborer et mettre à jour régulièrement une base de données des acteurs et partenaires impliqués dans la REDD+ au Togo	-	-	-	-
Faire le monitoring des publications de la presse sur la REDD+ à travers une revue de presse mensuelle	Abonnement mensuel aux journaux	36	50 000	1 800 000
Organiser une réunion bimensuelle du Groupe de Travail communication sur la REDD+	Rédaction des TDRs	-	-	-
	Logistique	18	100 000	1 800 000
	Rédaction du PV de réunion	-	-	-
Créer, équiper et animer un centre de documentation sur la REDD+	Equipement du centre de ressources (Achat d'ouvrages, de matériels informatique et divers)	1	10 000 000	10 000 000
Organiser un atelier de formation de 3 jours pour 40 membres du Comité national REDD+/ Comité de pilotage REDD+ sur les questions	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-

de REDD+ (processus REDD+, rôle du Comité de Pilotage)	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	01	4 000 000	4 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser un atelier de formation de 3 jours 15 membres du Groupe National de Travail sur les questions de REDD+ (processus REDD+, rôle du GNT)	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	01	2 000 000	2 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 1 atelier de formation de 3 jours 40 membres de la CNDD	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	01	4 000 000	4 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 5 ateliers régionaux de formation pour 250 membres des CLDD	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	05	4 000 000	20 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
TOTAL COMMUNICATION INTERNE				77 900 000
COMMUNICATION EXTERNE				
Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour 60 DC et SG des ministères sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	02	4 000 000	8 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser une visite de plaidoyer auprès du PM et du PA pour présenter la REDD+ et solliciter leur appui	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Production des documents de plaidoyer	-	-	-
	Rédaction du rapport	-	-	-
Elaborer 2 notes de plaidoyer à l'endroit des décideurs sur les questions de REDD+	Elaboration des notes de plaidoyer	-	-	-
	Diffusion des notes de plaidoyer	-	-	-
Organiser 11 visites d'information dans 11 ministères clés impliqués dans la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Production des documents de présentation du projet	-	-	-
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 1 atelier de formation de 2 jours pour 39 préfets et sous-préfets sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	01	4 000 000	4 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser un atelier de formation de 2 jours à l'intention de 90 parlementaires sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	01	7 000 000	7 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour au moins 60 cadres planificateurs des ministères sur la	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-

REDD+	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	02	4 000 000	8 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser un concours annuel de dessin sur la forêt et la REDD+ à l'endroit des élèves du primaire et du secondaire	Rédaction des TDRs	-	-	-
	Logistique	3	5 000 000	15 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 15 meetings de sensibilisation à l'endroit de 10 000 élèves et étudiants sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	15	1 000 000	15 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Concevoir et éditer un guide d'éducation sur la forêt et la REDD+ à l'usage des élèves du primaire et du secondaire	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Conception du guide	01	2 000 000	2 000 000
	Validation du guide	01	2 000 000	2 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Multiplier et diffuser 10 000 exemplaires du guide d'éducation sur la forêt et la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Multiplication du guide	10 000	1 000	10 000 000
	Diffusion du guide	-	-	-
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser une campagne de plaidoyer pour l'intégration de la forêt et de la REDD+ dans les programmes d'éducation dans le cadre de l'éducation environnementale	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique	01	3 000 000	3 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Animer 2 conférences à l'intention d'au moins 1000 étudiants sur la REDD+ à l'université de Lomé et à l'Université de Kara	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	02	2 000 000	4 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 5 ateliers régionaux de formation de 3 jours à l'endroit de 300 exploitants de bois sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	05	3 000 000	15 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser une journée d'information sur la REDD+ à l'intention de 50 opérateurs économiques de divers secteurs	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	01	2 000 000	2 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 3 campagnes de communication à l'occasion forum national du paysan togolais (FNPT)	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique	03	1 000 000	3 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 5 ateliers régionaux de formation de 2 jours à l'endroit de 300 agriculteurs et éleveurs sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	05	3 000 000	15 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 5 ateliers d'information de 2 jours pour 200 planteurs privés sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	05	2 000 000	10 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-

Organiser 6 ateliers régionaux d'information et d'échange de 1 jour pour 250 membres des organisations de la société civile	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	06	2000 000	12 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 2 ateliers de formation de 2 jours pour 80 membres des organisations de jeunes	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	02	2000 000	4000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 10 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 600 acteurs locaux (chefs de quartiers, CVD, CDQ, maires) sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	10	2000 000	20 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 39 causeries éducatives à l'intention de 117 groupements de femmes dans 39 préfectures sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	39	1000 000	39 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 12 ateliers régionaux de formation de 3 jours pour 300 journalistes et professionnels des médias sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	12	3000 000	36 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Donner un appui pour la mise en place d'un réseau de journalistes sur la REDD+	Appui à la mise en place des regroupements régionaux et du réseau national des journalistes	ff	10 000 000	10 000 000
	Suivi des publications par les journalistes	-	-	-
Organiser un concours annuel du meilleur article de presse ou du meilleur reportage sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique	03	3000 000	9000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 10 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 300 chefs de villages et de cantons sur la REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	10	2000 000	20 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 10 ateliers régionaux de formation de 2 jours pour 300 leaders religieux sur la REDD+ (catholiques, musulmans, protestants, traditionnels)	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	10	2000 000	20 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Créer un logo pour l'Unité de Coordination Nationale REDD+	Conception du logo	ff	1000 000	1000 000
Produire et diffuser 10 000 posters, 10 000 dépliants et 10 000 gadgets (casquettes, sacs, porte-clés, parapluies, calendriers etc.)	Conception des outils	01	3000 000	3000 000
	Production des posters	10 000	1000	10 000 000
	Production des dépliants	10 000	500	5 000 000
	Production des gadgets	10 000	2000	20 000 000
	Diffusion des outils	-	-	-
Organiser 05 journées portes ouvertes sur la REDD+ dans les cinq régions économiques du Togo	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique (stands,	05	3000 000	15 000 000

	rafraîchissements, déplacements etc.)			
	Rédaction du rapport	-	-	-
Participer à 03 éditions de la caravane de l'environnement	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique (stands, rafraîchissements, déplacements etc.)	03	5 000 000	15 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Produire et diffuser sur 5 chaînes de télévision et 15 chaînes de radio 6 sketches sur la REDD+	Production des sketches	6	2 000 000	12 000 000
	Diffusion sur les chaînes de télévision	5	200 000	1 000 000
	Diffusion sur les chaînes de radio	15	100 000	1 500 000
Organiser 6 campagnes d'information sur la REDD+ dans 6 préfectures lors de la célébration des fêtes traditionnelles	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Logistique	6	1 000 000	6 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Envoyer 2 Sms sur les avantages de la REDD+	-	-	PM	PM
Créer une ligne verte d'information sur la REDD+	-	-	PM	PM
Publier 45 articles dans 15 journaux sur les activités du projet	Rédaction des TDRs	-	-	-
	Sélection des journaux	-	-	-
	Rédaction d'articles	-	-	-
	Publication des articles	45	100 000	4 500 000
Organiser 10 émissions-débats télévisées sur les activités du P-REDD+	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Organisation des émissions	10	200 000	2 000 000
Produire et diffuser en Français et en 10 langues locales sur 10 radios communautaires une émission sur la REDD+	Produire l'émission en Français	01	1 000 000	1 000 000
	Traduire l'émission en 10 langues locales	10	300 000	3 000 000
	Diffuser l'émission sur 10 radios communautaires	10	100 000	1 000 000
Créer et mettre régulièrement à jour un site internet pour le projet	Création du site internet	01	7 000 000	7 000 000
	Mise à jour du site internet	-	-	-
Créer et animer un compte Facebook et un compte Twitter pour le projet	Créer un compte Facebook et Twitter	-	-	-
	Animer les comptes	-	-	-
Produire et diffuser sur 3 chaînes de télévision nationales et 2 chaînes de télévision étrangères un film documentaire sur les résultats du projet	Produire le film documentaire	01	3 000 000	3 000 000
	Diffuser sur les chaînes nationales	03	200 000	600 000
	Diffuser sur les chaînes étrangères	02	1 000 000	2 000 000
Publier 10 communiqués de presse sur les réalisations du projet	Rédiger les communiqués de presse	-	-	-
	Publier les communiqués de presse	10	50 000	500 000
Produire et diffuser sur 15 chaînes de radio et 5 chaînes de télévision un spot mettant en action des célébrités (artistes chanteurs, stars du foot etc.)	Elaboration des TDRs	-	-	-
	Production du spot	1	1 000 000	1 000 000
	Diffusion du spot sur les chaînes de télévision (100 diffusions)	100	60 000	6 000 000
	Diffusion du spot sur les chaînes de radio (450 diffusions)	450	20 000	9 000 000
Rédiger et publier un rapport annuel sur les activités du projet	Rédaction du rapport	-	-	-
	Impression et multiplication du rapport	ff	ff	3 000 000
	Publication du rapport	-	-	-

Editer, imprimer et diffuser le document de stratégie de communication en 100 exemplaires	Impression et multiplication du document	100	20 000	2 000 000
Traduire le document de stratégie de communication en Anglais	Frais de traduction	1	2 000 000	2 000 000
Organiser 5 conférences de presse à l'endroit de 100 journalistes sur les activités du projet lors des missions de suivi de la BM	Elaborer les TDRs	-	-	-
	Rédiger et envoyer les lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	5	1000 000	5 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Soutenir la publication de 5 articles scientifiques dans 5 journaux internationaux sur la REDD+ au Togo	Elaborer les TDRs	-	-	-
	Rédiger les articles	5	200 000	1000 000
	Publier les articles	5	100 000	500 000
	Faire le suivi des publications	-	-	-
Participer à 6 conférences internationales sur la REDD+	Elaborer les TDRs	-	-	-
	Logistique (voyage, production, d'outils etc.)	PM	PM	PM
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 6 campagnes de communication sur la REDD+ au Togo en marge des conférences internationales	Elaborer les TDRs	-	-	-
	Produire les outils de campagne	6	2000 000	12 000 000
	Rédiger le rapport	-	-	-
Animer 3 émissions sur trois médias internationaux (radio et télévision) en marge des conférences internationales sur la REDD+	Elaborer les TDRs	-	-	-
	Animer les émissions	3	1 000 000	3 000 000
	Rédiger le rapport	-	-	-
Traduire en Anglais et diffuser 3000 outils de communication (dépliant, poster, gadgets) à l'occasion des rencontres internationales sur la REDD+	Elaborer les TDRs	-	-	-
	Traduire les outils	ff	ff	2 000 000
	Imprimer les outils	ff	ff	5 000 000
Organiser une table-ronde des partenaires techniques et financiers sur la REEDD+	Elaborer les TDRs	-	-	-
	Rédiger et envoyer les lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraîchissements, déplacements etc.)	01	10 000 000	10 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser des visites de plaidoyer ciblées à l'endroit de 5 PTF	Elaborer les TDRs	-	-	-
	Production d'outils		FF	2 500 000
	Logistique (rafraîchissements, déplacements etc.)	05	5 00 000	2 500 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
TOTAL COMMUNICATION EXTERNE				473 600 000
SUIVI-EVALAUTION				
Organiser 06 visites de suivi des activités de communication	Rédaction des TDRs	-	-	
	Logistique	06	1000 000	6000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-
Organiser 03 ateliers de revue annuelle des activités du projet	Rédaction des TDRs	-	-	-
	Rédaction et envoi des lettres d'invitation	-	-	-
	Logistique (salle, rafraichissement, déplacements)	03	4000 000	12 000 000
	Rédaction du rapport	-	-	-

TOTAL SUIVI-EVALUITION	18 000 000
BUDGET TOTAL	569 500 000 FCFA Soit 1 139 000 dollars US

NB: 1 dollar US = 500 F CFA

Les coûts non prévus (communication, matériels informatique etc.) seront pris en compte par le budget de fonctionnement de l'UCN-REDD+

CONCLUSION

La REDD+ est une approche nouvelle de gestion durable des forêts et reste un espoir pour la réduction des gaz à effet de serre, ainsi que les effets néfastes des changements climatiques. Pour que ce processus profite le plus largement possible aux populations, il est important d'assurer une bonne vulgarisation du concept et d'avoir leur entière participation à toutes les étapes du processus. Le rôle de la sensibilisation et de l'information est donc déterminant dans toutes les phases de la mise en œuvre de la REDD+. La présente stratégie de communication du projet de soutien à la préparation à la REDD+ vise à contribuer à cela. Sa mise en œuvre permettra de soutenir la préparation de la stratégie REDD+ du Togo dans sa globalité et lui assurer une bonne dissémination.

Pour parvenir à ce résultat, il est important de mobiliser tous les acteurs et partenaires de la REDD+: les décideurs politiques, les cadres de l'Administration Publique, les acteurs du monde scolaire et universitaires (enseignants, élèves/étudiants, chercheurs), les décideurs économiques, les Organisations de la Société civile (syndicats, ONG et associations, organisations paysannes, organisations de planteurs etc.), les organisations à base communautaires (CVD, CDQ, organisations de jeunes et de femmes), les médias (médias publics, médias privés, médias communautaires), les leaders communautaires (leaders religieux, chefs traditionnels etc.), les populations à la base, les partenaires techniques et financiers.

La mise en œuvre de ce document de stratégie de communication participe à la mise en œuvre de stratégie globale d'IEC du MERF. Il est donc important que ce document bénéficie de la haute sollicitude et de l'appui de tous les acteurs impliqués dans la protection de l'environnement de façon générale et en particulier la mise en œuvre de la REDD+. Ceci devrait se traduire par une volonté et un engagement de tous les acteurs à participer à la mise en œuvre de toutes les activités prévues. Aussi, une bonne synergie entre ces différents acteurs est-elle essentielle dans l'atteinte des objectifs fixés par la stratégie. Par ailleurs, l'allocation des ressources humaines, matérielles et financières adéquate est une condition essentielle pour l'atteinte des résultats attendus de la mise en œuvre de la stratégie de communication.

Annexe 1 : Liste des personnes et structures rencontrées

N°	Noms et Prénoms	Fonction / Structures	Adresse
1	M. DJASSA M’Ba	Ministère des Mines et de l’Energie	(00228) 90 35 78 85
2	M. PANTOM Mitayiko	Ministère du Développement à la Base, de l’Artisanat, de la Jeunesse et de l’Emploi	(00228) 90 24 20 05
3	M. ALE Sawaba	Ministère de la Planification et de l’Aménagement du Territoire	(00228) 90 33 64 08
4	M. NIMON Pouwèréou	Ministère de l’Economie et des Finances	(00228) 91 72 95 23
5	M. AGBODJI Kokou Dodji	Ministère de l’Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales	(00228) 91 80 74 84
7	M. DANSROU Kodjo Richard	Représentant du syndicat du secteur bois/SYTREBACT	(00228) 90 07 75 68
8	M. AKAMA Abel	ONG Jeunes Volontaires pour l’Environnement (JVE)	(00228) 90 78 87 86
9	ACAKPO-ADDRA Essivi	Représentante des Organisations Féminines	(00228) 90 81 26 86
10	M. FIKOU Ougadja	Représentant des associations des producteurs agricoles /CTOP	(00228) 90 06 49 92
11	Dr. WEGBE Komlan	Institut de Conseil et d’Appui Technique (ICAT)	(00228) 90 14 81 17
12	M. Adri GNASSINGBE	Directeur National des Radios Rurales	(00228) 90 04 29 63
13	M. ALOUKA Sena	Directeur Exécutif ONG JVE	(00228) 90 21 67 40
14	M. KOMOU Désiré	Responsable Communication du PGICT	(00228) 90 24 23 26
15	Mme ALI SANDO Alice	Conseillère en Communication du MERF	(00228) 90 03 71 35
16	Mme Liva Haensel	Assistant Technique Communication et Medias du ProREDD	(00228) 93 71 85 41

Annexe 2 : Questionnaire d'évaluation des besoins en communication

Questionnaires pour l'évaluation des besoins en communication des acteurs et partenaires de la REDD

Janvier 2016 - Unité de Coordination Nationale REDD+

Ce formulaire d'enquête s'inscrit dans le cadre d'une étude d'évaluation des besoins en communication des acteurs et partenaires de la REDD+ au Togo. Prière répondre à toutes les questions au mieux, en fonction des informations dont dispose votre institution. Merci pour votre collaboration

1. Quel est votre secteur d'activité?

- Agriculture
- Développement à la base
- Energie
- Eau et assainissement
- planification et aménagement du territoire
- Economie et Finances
- Enseignement supérieur
- Justice
- Administration territoriale
- Action sociale

Vous pouvez cocher plusieurs cases (2 au maximum).

2. Avez-vous déjà entendu parler du processus REDD+ (cocher la mention utile)

- Oui Non

3. Si oui, par quel moyen avez-vous connu ce processus?

- Lors d'une réunion ou d'un atelier
- A travers les médias
- Lors de mes lectures
- Autres

4. Si 'Autres', précisez :

5. Souhaiteriez-vous avoir plus d'informations sur le processus REDD+ au Togo?

- Oui Non

6. Si oui, par quels moyens souhaiteriez-vous avoir ces informations?

7. Selon vous, quelles catégories d'acteurs de votre secteur peuvent être concernés par la mise en oeuvre de la REDD+?

8. Selon vous, quels sont les problèmes comportementaux ou pratiques observés dans votre secteur et qui favorisent l'émission des gaz à effet de serre?

9. A votre avis quels sont les facteurs qui prédisposent ou favorisent ces comportements?

10. Selon vous, quels sont les comportements et les pratiques clés à promouvoir en rapport avec les problèmes comportementaux que vous venez d'énumérer?

11. Quels peuvent être les messages clés à promouvoir pour encourager les comportements et pratiques favorables?

12. Selon vous, quels pourront être les obstacles au changement et à la promotion des pratiques et comportements favorables souhaités dans votre secteur?

13. Avez-vous une stratégie de communication à l'endroit des principaux acteurs de votre secteur d'activité?

- Oui Non

14. Si oui, quelles sont les principales cibles visées par cette stratégie de communication?

15. Quels messages clés diffusez-vous à ces cibles?

BIBLIOGRAPHIE

Banque mondiale, 2015, *Directives sur l'accès à l'information*

CHAO, Sophie, 2012, *Forest Peoples : Numbers accross the world*, Forest Peoples programme

Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, *Déclaration de principes sur la liberté d'expression en Afrique, 32e session, 17-23 octobre 2002: Banjul, Gambie: principe IV ;*

Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, UN Doc A/CONF.151/26 (Vol. I), chapitre I, annexe I*, Rio de Janeiro, juin 1992 ;

Décaudin Jean-Marc, Igalens Jacques, Waller Stéphanie, 2009, *La Communication interne*, 2ème Edition, Paris, Dunod.

Demont-Lugol Liliane, Kempf Alain, Rapidel Martine, Sciebetta Charles, 2006, *Communication des Entreprises: Stratégies et Pratiques*, 2ème Edition, Paris, Armand Colin.

Détrie Philippe, Catherine Broyez, 2001, *La communication interne au service du management*, Paris, Editions Liaisons.

FAO, 2010, *Evaluation des ressources forestières mondiales*, Rapport principal

FAO et PAM, 2010, *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde – Combattre l'insécurité alimentaire lors des crises prolongées*, Rome.

Programme FCMC, 2013, *Préparation à l'engagement : Expériences d'engagement des parties prenantes dans la REDD+*

GDODUI, Etienne Kossivi, 2010, *Stratégie Nationale d'Information, d'Education et de Communication sur l'Environnement au Togo (2011-2012)*

Gortner Harold F. Julianne Mahler, Jeanne Bell Nicholson, 1993, *La Gestion des Organisations Publiques*, Presses de l'Université du Québec

Heindery François, 2002, *Une introduction aux fondements théoriques de l'étude des médias*, Liège, Cefal-Sup.

MERF, 2001, *Plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE)*, Togo

MERF, 2014, *Stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication sur les aires protégées et la biodiversité au Togo*

MERF, 2013, *Stratégie de communication et de visibilité du projet gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT)*

MERF, 2010, *Stratégie nationale d'information, d'éducation et de communication (IEC) sur l'environnement au Togo (2011-2012)*

Springer Jenny et Vanessa Retana, 2014, *Consentement libre, informé et préalable et la REDD+ : Directives et ressources*, World Wildlife Fund

SVANTE Auguste, 1908, *Worlds in the making ; the evolution of the universe*, New York, London, Harper.

Table des matières

SOMMAIRE	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	3
LA DÉFINITION DES CONCEPTS	5
RESUME EXECUTIF	10
INTRODUCTION.....	11
CHAPITRE PREMIER : LE RAPPEL DU CONTEXTE DU PROJET DE SOUTIEN A LA PREPARATION A LA REDD+	15
1.1. Le contexte international de la REDD+	16
1.2. Le contexte spécifique du Togo	17
1.3. Les Objectifs du projet de soutien à la préparation à la REDD+	18
1.4. Les composantes du projet	18
1.4.1 Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation.....	19
1.4.2 Soutien à la préparation d'une stratégie nationale REDD+	19
1.5. Etat d'avancement du processus REDD+ au Togo	19
1.5.1 Le cadre global de mise en œuvre de la REDD+ au Togo	19
1.5.2 Les activités de communication déjà réalisées.....	21
CHAPITRE 2 : LA METHODOLOGIE D'ELABORATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	22
2.1. La recherche documentaire	23
2.2. L'évaluation et l'analyse des besoins en communication	23
2.3. La rédaction du draft de la stratégie de communication	24
2.4. La finalisation du document.....	24
2.5. L'organisation d'un atelier de validation	24
CHAPITRE 3 : LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	25
3.1 Analyse des besoins en communication des différents secteurs et de comportements à promouvoir dans le cadre de la REDD+	26
Tableau 1 : Identification et analyse des problèmes comportementaux dans les différents secteurs liés à la REDD+.....	27
3.2. L'analyse des audiences et obstacles par rapport à l'atteinte des objectifs du P-REDD+	33
Tableau 2 : Analyse des risques et des obstacles au changement et à la promotion de pratiques favorables à la mise en œuvre de la REDD+	34
3.3. Les grands principes de la stratégie de communication	37
3.3.1 L'accès à l'information pour tous	37
3.3.2 L'engagement des parties prenantes	37
3.3.3 Les dispositions de la convention d'Arhus	37
3.3.4. Les directives de la Banque mondiale en matière d'accès à l'information.....	38
3.4. Choix de l'approche de la communication pour un changement social et de comportements	38
3.5. Les différentes approches de la stratégie.....	39
3.5.1 La communication institutionnelle.....	39
3.5.2 Les technologies de l'information et de la communication (TIC)	39
3.5.3 La communication pour le changement de comportement (CCC).....	40
3.5.4 La mobilisation sociale.....	41
3.5.5 Le renforcement des capacités, motivation des acteurs et empowerment communautaire	41
CHAPITRE 4 : LE PLAN DE COMMUNICATION.....	43
4.1 Les objectifs de la communication du P-REDD+	44
4.1.1 Objectif général	44
4.1.2 Objectifs spécifiques	44
4.2 Les résultats attendus	44

4.3 Les axes de la communication	45
4.3.1 La communication interne.....	45
4.3.1.1 Les objectifs de la communication interne	45
4.3.1.2 Les résultats attendus	45
4.3.1.3 Les cibles de la communication interne.....	45
4.3.1.4 Les canaux de la communication interne	46
4.3.1.5 Le plan de communication interne.....	47
4.3.2 La communication externe	55
4.3.2.1 Les objectifs de la communication externe	55
4.3.2.2 Les résultats attendus de la communication externe	55
4.3.2.3 Les cibles de la communication externe	55
4.4. Les messages à diffuser à l’endroit des différentes cibles	56
4.4.1. Les messages sur le plan national	56
4.4.2. Les messages sur le plan international	58
4.5. Les outils de communication externe.....	58
4.6. Plan de communication externe	59
CHAPITRE 5 : LE DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	81
5.1 La cellule de mise en œuvre de la stratégie de communication	82
5.2 Le mécanisme de suivi- évaluation	83
CHAPITRE 6 : LE BUDGET DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION	84
CONCLUSION	92
Annexe 1 : Liste des personnes et structures rencontrées	93
Annexe 2 : Questionnaire d’évaluation des besoins en communication	94
BIBLIOGRAPHIE	95